N° 4769 — XVIme Année. 5c Le Numéro 5c Jeudi 18 Juin 1896.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois . . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

Du 1er Juin 1896. GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS Du 1er Juin 1896.

Arrivées de	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	Départs pour	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	6 05	7 44	9 46	11 18	12 41	2 22	3 50	5 55	7 58	9 30	11 58	Locle	6 40	8 —	9 46	11 45	12 53	2 32	3 50	5 55	7 14	8 10	10 05	11 15
Morteau	—	—	9 46	—	—	2 22	—	5 55	7 58	—	11 58	Morteau	—	8 —	9 46	—	—	2 32	—	5 55	—	8 10	—	—
Besançon	—	—	9 46	—	—	2 22	—	5 55	—	—	11 58	Besançon	—	8 —	9 46	—	—	—	—	5 55	—	—	—	—
Brenets au Locle	* Dimanches	7 15	9 17	11 55	—	1 53	—	5 16	7 14	8 55	11*20	Brenets du Locle	—	8 25	10 16	12 25	*1 17	3 03	4 20	6 35	7 45	—	10 35	*11 35
Les Ponts		7 42	—	10 40	—	2 25	—	5 25	—	9 30	—	Les Ponts	—	8 06	11 25	—	—	2 50	—	6 30	—	—	10 07	
Neuchâtel		7 52	9 39	—	12 45	—	3 40	5 47	*7 55	9 55	—	Neuchâtel	6 15	7 52	9 54	—	12 47	2 30	3*58	6 03	8 12	—	—	
Genève		—	9 39	—	12 45	—	3 40	5 47	—	9 55	—	Genève	6 15	—	9 54	—	12 47	2 30	—	6 03	8 12	—	—	
Bienne		—	9 —	11 40	12 43	—	3 44	5 40	7 05	*10 45	11 10	Bienne	6 10	9 —	10 20	—	12 50	3 08	—	4 20	8 03	—	—	
Berne		—	9 —	11 40	12 43	—	—	5 40	7 05	*10 45	11 10	Berne	6 10	9 —	10 20	—	—	3 08	—	4 20	8 03	—	—	
Bâle		—	—	11 40	—	—	3 44	—	7 05	*10 45	11 10	Bâle	6 10	9 —	10 20	—	12 50	—	—	4 20	—	—	—	
Saignelégier		—	7 37	—	12 30	—	—	5 47	—	9 50	—	Saignelégier	—	8 15	—	—	1 30	—	—	6 17	—	—	10 13	

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

Pour 5 Fr. 40

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1896, franco dans toute la Suisse.

On peut s'abonner par simple carte-postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

— MERCREDI 17 JUIN 1896 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold-Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.
Cirque Métropole. — Représentation tous les soirs.

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition, à 8 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition, à 8 1/4 h.

Sociétés de chant

Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.
Chœur mixte cath. national. — Rép. à 8 h.
Cécilienne. — Répétition à 8 1/2 h. du soir.

Sociétés de gymnastique

Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses

Société féd. des sous-officiers. — Escrime, 8 1/2 h.

Clubs

English conversing Club. — Meeting, at 8 1/2.
Club du Cent. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club imprévu. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Rameau. — Séance, à 9 h. du soir.
Club des Dérame-tot. — Réunion, à 8 3/4 h. du soir.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 8 1/2 h.

— JEUDI 18 JUIN 1896 —

Sociétés de chant

Helvetia. — Répétition générale, à 9 h. du soir.
Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir.
Orphéon. — Répétition générale, à 8 1/2 h. du soir.

Sociétés de gymnastique

Hommes. — Exercices, 8 h. Rép. de chant, à 9 1/2 h.

Réunions diverses

Orchestre l'Odéon. — Assemblée, 8 1/2 h., au local.
Union chrétienne de jeunes gens (Beau-Site). — A 8 3/4 h. Causerie de M. Alfred Vuille sur l'Espagne.
Mission évangélique — Réunion publique, à 8 h.
Intimité. — Réunion du Comité, à 8 1/2 h. du soir.
Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs, Abends 8 1/2 Uhr.
Société de jeunes gens L'Amitié. — Ass. 8 1/2 h.

Clubs

Club du Seul. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club des Grabons. — Réunion, dès 8 h. du soir.
Club de la Pive. — Séance, à 8 1/2 h. du soir.
Cazin-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Prétentions dictatoriales

Le *Bund* publie l'article suivant, évidemment inspiré :

« A propos de la discussion de la loi sur la discipline militaire, la position du département militaire a été mise en question. On a voulu lui contester les compétences pénales qui lui appartiennent de par l'usage et la loi et doivent nécessairement lui appartenir. Plus tard, on a tenté de donner une forme précise à l'idée, et l'on a prétendu que le chef du département militaire n'était que le supérieur administratif, et non le supérieur militaire des commandants de corps d'armée. Cette distinction n'est conforme ni à la loi, ni à la pratique, et ne répond pas à la conception que le chef du département militaire actuel, tout comme ses prédécesseurs et le Conseil fédéral tout entier, se fait de ses fonctions.

» La loi ne distingue pas entre les compétences administratives et les compétences militaires du chef du département militaire. Le chef du département militaire est simplement, de par la loi, à la tête de tout le système militaire, et, par conséquent — en temps de paix — à la tête de l'armée. Le chef du département militaire n'a pas seulement à s'occuper de l'équipement, de l'armement et de l'entretien de l'armée, il est aussi l'instance suprême en matière d'instruction et de discipline, et responsable de l'instruction et de la discipline. Aucun plan d'instruction, aucun ordre général, aucun plan de manœuvre n'est valable sans l'approbation du chef du département militaire. Admettre qu'un instructeur chef ou un chef d'armes, qui sont fonctionnaires du département militaire, possèdent des compétences que le chef du département militaire ne posséderait pas, est au moins illogique, à moins que ces compétences ne leur soient expressément attribuées par la loi ou par une ordonnance (comme par exemple la compétence de l'instructeur chef de délivrer des certificats de capacité). Il en faut dire autant de cette prétention qu'un commandant de corps d'armée ne serait sous les ordres du chef du département militaire que tant qu'il a le pied dans l'étrier.

» Le chef du Département militaire exerce la puissance disciplinaire suprême en matière militaire : il dispense en dernière instance l'éloge, le blâme et les punitions, et, aux termes d'une décision expresse du Conseil fédéral, il n'y a pas de recours contre les peines militaires prononcées par lui.

» Il est clair que les commandants de corps d'armée aussi bien que tous autres officiers sont subordonnés au chef du Département militaire, non seulement au point de vue administratif, mais encore en ce qui concerne l'instruction et la discipline et que, par conséquent, comme il n'existe, en temps de paix, en dehors de la sphère des attributions du Département, aucune autre compétence militaire, le chef du Département militaire est — en temps de paix — le supérieur non seulement administratif, mais encore militaire des commandants de corps d'armée. »

A cela le *Journal de Genève* répond :

Voilà qui est clair et net. Nulle part, jusqu'ici, on n'avait vu formuler avec une franchise aussi audacieuse les idées qui dominent actuellement au Département militaire fédéral sur la situation de son chef.

M. le colonel Frey, prétend en temps de paix, pour lui et ses successeurs, au pouvoir et aux attributions d'un chef suprême de l'armée. Et il ne s'agit pas ici d'une question purement théorique. Depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis la nomination du chef actuel du Département militaire, la même tendance dictatoriale s'est clairement manifestée dans tous ses actes, avec la complicité du Conseil fédéral. C'est ce qu'établit, sous la signature C. Suter, un article de l'*Ostschweiz*, qui rappelle les faits suivants :

1. Aussitôt après la création des corps d'armée, le chef du département militaire s'est fait attribuer par ses collègues du Conseil fédéral le rang, soit les insignes de commandant de corps d'armée.

2. Le chef du département militaire s'est fait adjoindre une « commission de la défense nationale », composée de quatre commandants de corps d'armée, du chef d'arme de l'infanterie et du chef de bureau d'état-major, ainsi qu'un « officier d'état-major », ce dernier comme « aide particulier », une sorte de chef d'état-major général !

3. La loi sur les peines disciplinaires dans l'armée suisse transfère au chef du département les compétences disciplinaires en matière militaire, aucun recours n'étant admis contre les peines prononcées par lui.

4. L'art. 1er de l'avant-projet d'organisation militaire de la Confédération suisse du 2 mai 1895 contient textuellement la disposition suivante :

« La direction et l'administration de l'armée, ainsi que la préparation de la défense nationale incombent au département militaire fédéral ».

5. Enfin toute la conduite du « ministre de la guerre » actuel montre qu'il se considère comme le chef suprême de l'armée et veut être reconnu comme tel.

De pareilles prétentions sont absolument nouvelles. Personne avant M. le colonel Frey, ainsi que le disait le *Berner Tagblatt*, n'aurait osé les émettre, crainte du ridicule, et tellement cette idée d'un généralissime en temps de paix est contraire à nos mœurs républicaines. Et si encore elles n'étaient que nouvelles et ridicules !... Mais elles sont en contradiction formelle avec les principes mêmes de notre organisation politique, et toute tentative de les faire passer dans la pratique constitue une violation flagrante de la Constitution.

Aux termes de cette constitution, qui est la loi des pouvoirs publics comme celle des individus, la Suisse n'est pas gouvernée par sept chefs de département, agissant isolément. Elle l'est par un Conseil fédéral de sept membres, agissant collectivement, et collectivement responsables. Le Conseil fédéral, dit l'article 120, dirige les affaires fédérales, conformément aux lois et arrêtés de la Confédération ; ....il veille à la sûreté extérieure de la Suisse, au maintien de son indépendance et de sa neutralité ; il veille à la sûreté intérieure de la Confédération, au maintien de la tranquillité et de l'ordre ; ... il est chargé de ce qui a rapport au militaire fédéral.

Et, pour plus de clarté, l'article 103 ajoute :

« Les affaires du Conseil fédéral sont réparties par départements entre les membres. *Cette répartition a uniquement pour but de faciliter l'examen et l'expédition des affaires ; les décisions émanent du Conseil fédéral comme autorité.* »

Que devient, en présence d'un texte aussi précis, la prétention de conférer au département militaire un pouvoir propre et distinct de celui du Conseil ; de lui attribuer notamment, en matière de peines disciplinaires ou en toute autre matière, le droit de prendre des décisions sans recours ? On a parlé de « boulangisme », et le mot n'est pas trop fort.

S'il est un domaine dans lequel le principe du gouvernement collectif doive être strictement maintenu, c'est celui de la défense nationale. Comment admettre que le Conseil fédéral, même avec l'assentiment des Chambres, se décharge sur l'un de ses membres désigné par lui des plus graves de toutes les responsabilités qui lui incombent devant le pays ?

En vain citerait-on des ordonnances et des lois qui confèreraient, en fait, au chef du département militaire, les pouvoirs auxquels il prétend. Cela prouverait simplement que le Conseil fédéral, qui a rendu les ordonnances, et les Chambres, qui ont voté les lois, ou bien n'en ont pas compris la portée, ou bien se sont fait sciemment les complices d'autant de violations de la Constitution, c'est-à-dire de petits coups d'Etat.

Il est temps de rentrer dans la vérité constitutionnelle. On disait à Rome : *Caveant consules.* En Suisse, grâce au referendum, au-dessus des consuls, il y a le peuple, auquel appartient la décision suprême. Il se trouve aujourd'hui en demeure de ratifier ou d'annuler une loi qui, non seulement consacre des abus surannés, mais encore viole manifestement le pacte fondamental qui régit les rapports des autorités et des citoyens.

A lui de défendre la constitution qu'il s'est donnée en signant le referendum et en votant contre la loi sur les peines disciplinaires.

Nouvelles étrangères

France. — La Commission des douanes a voté, par 11 voix contre 8, la loi du 4 mars.

— La Chambre a terminé la discussion générale de la loi sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures.

— A la suite d'un article paru hier matin dans la *Libre Parole*, M. Bernard Lazare a envoyé ses témoins à M. Drumont.

— La baronne de Valley, qui habitait rue Penthièvre, numéro 26, a été trouvée hier après midi étranglée dans son domicile. Le val paraît être le mobile du crime. La baronne avait 82 ans, et vivait seule.

Allemagne. — L'empereur recevra aujourd'hui en audience privée le maréchal Yamagata.

— Le Reichstag a adopté hier en deuxième lecture le crédit de 1,288,000 marcs pour l'établissement d'un quatrième câble entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Il a approuvé également sans débat le projet concernant les quatrièmes bataillons.

Il aura à discuter aujourd'hui l'interpellation Hompesch relative à la suppression de la loi sur les jésuites.

Autriche-Hongrie. — La police de Budapest a arrêté l'auteur de la lettre de menaces adressée au baron de Rothschild. C'est un soldat du 32e régiment d'infanterie du nom de Charles Benedek. Plusieurs complices ont aussi été arrêtés.

Belgique. — *Formidable éboulement.* — La ville de Liège est en grande partie construite sur un terrain minier dont on est loin de connaître tous les affouillements. Bien des puits abandonnés, très imparfaitement remblayés et de nouveau creusés par les infiltration d'eau, servent d'uniques bases à d'importantes constructions. Aussi n'est-il pas rare d'apprendre que quelque cave a dégringolé de plusieurs mètres dans le sous-sol dans les quartiers ainsi creusés.

Au quartier de l'Ouest, par exemple, trois accidents de ce genre se sont produits depuis quelques années, mais aucun d'eux aussi considérable que celui qui s'est manifesté vendredi par une série d'éboulements à 500 mètres environ de ce siège d'extraction, dans la rue de l'Ouest, une des plus populeuses de la ville, série qui depuis près de quarante-huit heures cause à chaque instant des désastres nouveaux, et qui ne paraît pas encore sur le point de prendre fin.

Jeudi, un bruit formidable, semblable à celui d'un gros coup de canon, venait jeter l'effroi dans tout le quartier. C'était une partie de la remise de la maison n° 36 de la rue de l'Ouest, occupée par M. Schoffen, conseiller à la cour d'appel, qui venait de s'effronder avec un fracas épouvantable et de se précipiter dans un gouffre sans fond appréciable, d'une largeur, à l'orifice, de 8 à 10 mètres de diamètre, allant en s'élargissant. Le pavé, construit sur voûte, s'était laissé aller brusquement, la vaste porte cochère de la remise avait disparu, le plafond était en partie démoli.

Les habitants des deux maisons voisines, nos 36 et 34, s'empressèrent de fuir leurs demeures menacées, en emportant à la hâte tout ce qu'ils avaient de précieux. Les bruits souterrains se succédant par intervalles rapprochés annonçaient un véritable bouleversement présentant les plus grands dangers. La rue fut barrée des deux côtés par les soins de la police. Les ingénieurs des mines constatèrent que la profondeur en cône d'effrondement mesurait environ 180 mètres. Quant à prendre des mesures pour arrêter la chute imminente, il n'y fallait pas songer.

Toute la nuit et toute la journée suivante on veilla dans l'attente d'effrondements nouveaux, en se bornant à amener aux abords du puits des tombereaux de terre et de schiste, pour le combler dès que l'abord en serait accessible. Mais, vers midi, les bruits souterrains, qui avaient quelque peu cessé, reprirent avec intensité et continuité. Vers trois heures, le trottoir situé en face de la porte de la remise céda avec fracas sur une espace de deux mètres.

Et ce n'était pas tout. La maison n° 34, occupée par la famille Degard, était visiblement plus menacée que sa voisine. De grande lézardes s'y montraient, et le premier mouvement du terrain devait fatalement l'entraîner. C'est ce qui arriva vers cinq heures. On vit se soulever le seuil de la porte, les carreaux de fenêtres volèrent en éclats, et, après quelques secondes, la façade de la remise fléchissait pour aller tomber dans le gouffre béant, où la suivait, un instant après, une grande partie de la maison Degard, dans un nuage immense de poussière.

A cinq heures et demie, seconde chute non moins terrible et non moins importante que la première. La remise Tschoffen était complètement descendue, sauf une partie de la toiture, suspendue par miracle au-dessus du vide et de la maison Degard coupée en deux sur toute la hauteur de ses deux étages ; la partie restée debout est inévitablement condamnée à suivre tout le reste au fond du précipice.

Chine. — Des nouvelles officielles de Chine font prévoir que la récolte des cocons sera médiocre. On évalue l'exportation probable de la soie à environ 50,000 balles au lieu de soixante-dix mille qu'elle comporte d'ordinaire en moyenne.

Etats-Unis. — Une conférence des représentants des Etats de l'Union à New-York

s'est déclarée favorable au maintien de l'étalon d'or actuel et opposée à la frappe libre de l'argent, à moins d'un accord international en faveur du bimétallisme.

— Un navire américain a arrêté un navire de flibustiers et l'a conduit à Philadelphie.

Incendie dans un train

Vendredi soir, un commencement d'incendie se déclara dans une voiture de première classe du rapide Milan-Rome, entre les stations de Florence et de Saint Jean. Dans le compartiment menacé se trouvaient les députés Sacchetti et Rossi et le professeur Greco. Dans les voitures de la Compagnie adriatique, il n'y a pas de sonnettes d'alarme. Il était donc impossible de se faire entendre du mécanicien. La station la plus proche était encore distante d'une heure et demie et pendant ce temps les honorables devaient être forcément rôtis. C'est alors que le député Leali, qui se trouvait dans le compartiment voisin de ses collègues, se cramponnant à la rampe extérieure des wagons, gagna la tête du train et put se faire entendre du mécanicien, qui arrêta sa machine. Le feu fut rapidement éteint et les voyageurs en furent quittes pour la peur.

Le procès Jameson

Londres, 16 juin.

Le magistrat du tribunal de police de Bow-Street a renvoyé devant les Assises Jameson, Willoughby, Coventry, Grey et les deux White.

Les deux autres prévenus ont été mis en liberté.

Jameson et ses complices ont été mis en liberté sous caution de 2,000 livres chacun, plus une garantie personnelle de 1,000 livres.

A la Chambre des lords, un membre de l'opposition a rappelé que la colonie du Cap avait ouvert une enquête sur les évènements du Transvaal, et il a demandé quand le gouvernement anglais ouvrirait l'enquête qu'il a promise dans le discours du Trône.

Lord Salisbury et lord Selborne ont répondu que le gouvernement attendait la fin du débat judiciaire, actuellement en cours.

Lord Salisbury a reproché à l'opposition d'attaquer le docteur Jameson à un moment où celui-ci se trouve encore devant la justice.

Lord Rosebery a fait remarquer que, le Parlement allant sous peu s'ajourner au mois de janvier, l'enquête promise sur les évènements du sud de l'Afrique se trouvait renvoyée au plus tôt à l'année prochaine, et il a ajouté qu'il regrettait que le gouvernement n'eût pas saisi la première occasion de se disculper aux yeux du monde des soupçons formulés par le président Krüger.

Chronique suisse

Traité de commerce. — C'est M. Rodé, ministre de Suisse à Buenos-Ayres, qui conduit les négociations pour un traité de commerce avec la République argentine. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'un traité contenant un tarif, mais seulement d'un arrangement sur la base de la nation la plus favorisée.

Enseignement professionnel. — La Société romande pour le développement de l'enseignement du dessin et de l'enseignement professionnel tiendra son assemblée annuelle à Genève, le 14 juillet, en même temps que la Société suisse des instituteurs. De grandes facilités seront accordées aux participants pour le transport, le logement et la visite de l'Exposition.

D'intéressantes questions seront étudiées à cette occasion. Ainsi :

1° De l'enseignement du dessin dans la Suisse romande (d'après l'Exposition de Genève, groupe 17), des moyens d'introduire cette branche dans toutes les écoles, et de la tendance à donner à cet enseignement. Rapporteur : M. Jaton, professeur de dessin à Lausanne.

2° Exposition de la méthode analytico synthétique de dessin (méthode dite genevoise). Rapporteur : F. Martin, professeur, à Genève.

La cotisation annuelle est de 4 francs ; elle donne droit à un abonnement gratuit à la *Revue suisse d'enseignement professionnel.*

Les personnes qui désireraient faire partie de la Société sont priées de s'adresser à M. Schläpfer, professeur à l'Ecole de métiers, à Fribourg, ou à M. Aebischer, professeur à l'Ecole normale d'Hauterive.

Banque d'Etat

On a vu par nos dépêches d'hier que le Conseil national a voté la Banque d'Etat par 83 voix contre 49 et 2 abstentions.

La minorité comprend le centre à quelques exceptions près, la députation radicale de la Suisse romande, sauf MM. Tissot, Jeanhenry, Dinichert et le Jura bernois, et la grande majorité de la droite. Parmi les députés de la droite, ceux d'Argovie et de St-Gall ont fait depuis la semaine dernière une évolution qui les a amenés à voter le projet de la majorité. M. Lutz, de St-Gall, est seul resté ferme dans son opposition. Aux opposants, il faut encore ajouter M. le professeur Hilty, de St-Gall.

Exposition nationale suisse, Genève 1896

Aquarium. — L'aquarium de l'Exposition (groupe 46) est conçu d'une façon particulièrement originale et aménagé avec un soin qui n'avait été atteint dans aucune de nos expositions générales ou spéciales. C'est une rotonde souterraine dans laquelle on a accès par un escalier d'une vingtaine de degrés au haut duquel se trouve le guichet, élégant petit kiosque de bois découpé. Immédiatement au bas de l'escalier commencent les compartiments vitrés destinés aux poissons ; il y en a onze, devant lesquels un très large promenoir permet une circulation aisée et des stations suffisamment prolongées.

Nous engageons nos lecteurs à visiter l'Aquarium, où plus de 2000 poissons vivent en bons frères. Il en arrive, du reste, constamment de nouveaux.

* * *

Concerts symphoniques. — Le cinquième concert symphonique qui devait avoir lieu samedi 20 juin, au Victoria-Hall, est renvoyé et aura lieu le 27 juin, avec le concours de M. Edmond Paul, baryton.

* * *

A propos du *Poème alpestre*, M. Philippe Godet écrit au *Journal des Débats* :

« Chaque jour amène quelque nouveau divertissement. Jamais Genève ne s'est tant amusé, ni n'a tant amusé ses hôtes. Parmi les spectacles auxquels la presse a été conviée, il faut mettre à part la représentation du *Poème alpestre*, exécuté dans le Bâtiment électoral, transformé en salle des fêtes. Cette pièce de circonstance est l'œuvre d'un jeune poète qui promet, M. Daniel Baud-Bovy, et d'un compositeur qui a déjà donné mieux que des promesses et dont le nom est devenu rapidement populaire en Suisse, M. Jaques Dalcroze.

» Ces deux artistes ont tiré de notre vie nationale un certain nombre de scènes pittoresques et de tableaux brillants qui ont été montés avec beaucoup d'art et de goût. Il importe surtout de noter que les choristes, au nombre de 500, jeunes gens et jeunes filles de Genève, sont tous de simples amateurs. Les sociétés de gymnastique, les sociétés chorales ont uni leurs efforts, et même les messieurs et les dames du « chant sacré » n'ont pas refusé de monter sur les planches pour concourir au succès de cette œuvre patriotique : on m'a montré un pasteur, transformé en pâtre, qui chantait à gorge déployée ; les demoiselles des meilleures familles de Genève ont paru sur la scène en batelières et en moissonneuses ; leurs chansons, ainsi que les délicieuses rondes d'enfants, redisant nos vieux refrains populaires, ont excité des applaudissements frénétiques.

» N'est-il pas remarquable qu'on parvienne, sans le secours de professionnels à monter une pièce à grand spectacle, comme celle que nous avons admirée ? Vous savez d'ailleurs que la Suisse s'est fait une spécialité de ce genre de représentations, dont la célèbre « fête des vignerons » de Vevey est le prototype. Elle a ainsi réalisé le vœu de Rousseau, qui rêvait l'institution d'un théâtre patriotique et national. Jean-Jacques, aujourd'hui, serait content de Genève (je ne parle pas de Calvin). »

Nouvelles des cantons

BERNE. — La grève qui a éclaté dans la maison de peinture et de gypserie Munger est terminée. Tous les ouvriers reprendront le travail jeudi, leur patron ayant fait droit à leurs demandes.

— L'*Oberlænder Volksblatt* dit que la situation ne s'est guère améliorée à Kienholz. Des masses de terre et de rochers continuent à se détacher de la montagne et à se précipiter dans la plaine, obstruant en partie le lit du torrent. Et comme il y a dans la montagne une large crevasse, on craint une répétition de la récente catastrophe. Le petit lac qui s'était formé derrière les débris du dernier éboulement a crû et il est à craindre qu'il soit bientôt en état de rompre cette digue et de se précipiter sur le hameau en entraînant avec lui une masse énorme de terre et de limon.

— *Soubrette parisienne... de l'Oberland bernois.* — Un lecteur d'un journal zurichois raconte dans cette feuille une aventure assez plaisante qui lui est arrivée dernièrement en visitant, avec un ami, le Grand-Opéra de Paris. Nous lui laissons la parole :

« Nous arrivâmes un peu tard au vestiaire où le public se bousculait attendu que la représentation pouvait commencer d'un moment à l'autre. Une jeune et charmante soubrette au chic très parisien avait beaucoup de peine à suffire aux demandes des arrivants désireux de déposer au plus vite leurs chapeaux, pardessus, cannes ou parapluies. Lorsque mon tour fut venu, je payai avec une pièce de cinq francs. La jeune femme me rendit vivement la monnaie, mais il me sembla que le compte n'était pas absolument juste et je murmurai en dialecte suisse allemand, autant pour moi que pour l'ami qui me suivit :

— Je crois, ma parole, qu'elle ne m'a pas assez rendu !

A peine avais-je prononcé ces paroles que la délicieuse parisienne s'avança vers moi, et dans le plus pur accent de l'Oberland bernois, me répondit :

— Heit er öppe g'meint, s wöll ech bschysse ? Dir sit mer jez no-n en heitere ! Dir Donnerslöl !

Traduction : « Vous êtes-vous peut-être figuré que je voulais vous voler ? Vous êtes encore un drôle de compagnon, vous, gros malin ! »

C'est égal, voilà une phrase qui, pour n'être pas très académique, a dû singulièrement rompre la glace entre nos deux compatriotes.

ZURICH. — M. Haas, propriétaire d'une brasserie à Zurich, avait congédié, il y a quelques semaines, deux ouvriers brasseurs, qui appartenaient à la Société des brasseurs de Zurich et des environs. Cette dernière voulut exiger de M. Haas qu'il engageât leurs remplaçants par l'intermédiaire du bureau ouvrier du travail. M. Haas s'y refusa et il était dans son droit comme membre de la ligue des brasseries suisses. A la suise de ce refus, le comité du Gewerkschaftsbund de la ville a décidé le boycottage de la brasserie ! — A méditer.

— La cour de cassation a annulé la décision de la Chambre d'accusation renvoyant devant les assises l'ancien capitaine de police Fischer.

SCHWYTZ. — Lundi sont arrivés mille pèlerins wurtembergeois sous la direction du curé Hofele. On signale également la présence de M. Baudry-d'Asson.

BALE. — Les *Basler Nachrichten* racontent que la police a arrêté dans une auberge de Bâle, à la veille de son départ pour l'Amérique, un dragon qui cherchait à se soustraire par la fuite à une punition que lui avait infligée le département militaire fédéral. Ce soldat avait cruellement maltraité son cheval de service, et il avait été secondé dans cet acte de brutalité par un de ses camarades de la cavalerie également. Le coupable a été puni de dix jours d'arrêts et son complice de sept jours de la même peine.

Le département militaire fédéral a décidé en outre que le dragon aurait à rendre son cheval à la Confédération et que lui-même serait transféré dans le train d'armée, mais après qu'on lui aurait fait passer une école de recrues du train d'armée.

— Une demande de referendum va être lancée contre la décision du Grand Conseil relative à la création d'un crématoire cantonal.

VAUD. — *Le record des nids.* — On se souvient peut-être que l'an dernier, à pareille époque, on a signalé la présence de 80 nids d'hirondelles sous l'avant-toit de la gare aux voyageurs de Lucens. Cette année, il y en a 101, sans compter ceux en construction. Il faut voir l'activité que mettent les hirondelles à la construction de leur demeure et leur vigilance pour en conserver la libre et entière possession, que leur disputent les moineaux. Plusieurs de ces derniers pillards s'étaient récemment installés dans des nids ; les hirondelles décidèrent de les en faire ressortir. Le mot d'ordre fut donné, on ne sait comment ;

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 37

LA SIBÉRIENNE

ROMAN HISTORIQUE

(1730)

par Henri Monet

Il prescrivit de les placer au milieu des hommes et se retira, en informant le chef de la police qu'il les conduisait à la prison.

Lutzaroff et le général demeurèrent seuls. Sur l'ordre du négociant, ses domestiques, ses employés, ses serfs rentraient les ballots emportés dans la rue, lavaient le sang qui inondait le plancher, refaisaient les piles de caisses ; mais si vite qu'ils s'empressassent, le magasin conservait son aspect écœurant de lieu mis à sac.

— Si nous partions ? dit Lutzaroff.

— Oui, répondit le général, il est temps que je rentre chez moi. Je n'ai pas trop du reste de la nuit pour préparer une leçon à mes bandits.

— Votre traîneau ne doit pas être de retour, puisqu'on n'est pas venu vous prévenir... je vais faire atteler !

— Ne prenez pas cette peine ! répondit Alexis Alexiévitch, il fait beau... pas trop froid... Je vais rentrer à pied.

— Quelle imprudence ! s'écria Lutzaroff. Après ce qui s'est passé... Mais vous allez vous faire assassiner !...

— J'ai mon sabre !...

— Vous persistez ?...

— J'ai besoin d'air ! répondit le général.

— Soit ! dit Lutzaroff, je vous accompagne.

Le général voulut l'en dissuader ; mais Lutzaroff était tenace, il força la volonté du chef de la police. On leur apporta leurs pelisses et ils sortirent par la grande porte du magasin.

La lune, très claire, caressait la ville de sa lumière blanchâtre et argentée ; les maisons de pierre, hôtels, églises et monuments, teintés en gris, se redressaient avec des airs gothiques dans le pullulement de maisonnettes en bois à deux étages, aux toits en tôle verte qui resplendissaient comme des émeraudes très pâles.

Au bout de la rue très longue, et très difficile avec ses hauts trottoirs en bois, troués çà et là par la moisissure des poutres, on apercevait le lac formé par la petite rivière d'Iset, tout blanc de glace mate, et la pelouse qui l'environne saupoudrée de petits glaçons dont les aiguilles étincelaient avec des miroitements de mer qui ondule au soleil.

Les deux hommes marchaient d'un pas alerte, échangeant de rares paroles, se ressaisissant au sein de cette atmosphère peut-être un peu rude, en tous cas très vivifiante et très reposante.

Le général, dur et cruel, calculait le nombre de coups de knout qu'il allait infliger aux voleurs arrêtés.

Non loin du lac, Alexis Alexiévitch, qui ne quittait pas son idée fixe d'une semelle, mit le pied dans une des chausse trappes qui émaillent les trottoirs. Et il fut si bien pris au piège que Lutzaroff dut lui donner la main, pour l'aider à se dégager.

Une fois sorti, le général se mit à jurer comme un possédé ; sa jambe se refusait à le porter. Bien sûr, il avait le pied foulé.

Lutzaroff le prit sous le bras.

— Par bonheur, votre hôtel n'est pas loin, dit-il.

A son tour, Lutzaroff jurait. Il n'y avait pas un passant, pas un agent de police ! Impossible d'envoyer en avant demander l'envoi d'un traîneau ou d'une civière.

Il fallut employer près d'une heure à franchir une verste un quart qui séparait le lac de l'hôtel du général.

Enfin ils arrivèrent.

L'hôtel paraissait lugubre. Pas une fenêtre n'était éclairée.

Lutzaroff souleva le marteau et frappa. Le marteau rendit un son sourd et prolongé qui se répercuta à l'infini : mais la porte ne s'ouvrit pas.

Lutzaroff recommença, frappant plus fort, coup sur coup, sans plus de succès.

Le général, alors, se mit à crier, interpellant ses gens par leur nom, menaçant son suisse de le faire rouer s'il n'ouvrait sur-le-champ.

Ni les gens, ni le suisse ne donnèrent signe de vie.

— Il faut cependant qu'on nous ouvre ! s'écria Lutzaroff furieux.

Il abandonna le bras du général, ramassa un pavé et le lança dans la porte avec une force de catapulte.

Le vacarme produit fut effroyable, et n'amena aucun résultat. Ce que voyant, Lutzaroff tira un pistolet disant :

— Je vais bien faire sauter la serrure !

Le général l'arrêta.

— Voici, dit-il, la clef de la porte bâtarde qui donne sur l'autre rue... accompagnez-moi !

Il reprit le bras de Lutzaroff, et cahin-caha, étouffant les cris que la souffrance était près de lui laisser échapper, il fit le tour de la maison.

La porte bâtarde ouverte, les deux hommes entrèrent. Pour y voir, Lutzaroff alluma une minuscule lanterne de poche, dont l'éclat était extraordinaire.

Le général poussa une exclamation de rage. La pièce où il venait de pénétrer était nue comme la main. Cravaché par cette vue, Alexis Alexiévitch quitta le bras de Lutzaroff et, sans aucun secours, alla ouvrir une porte qui donnait sur sa galerie de tableaux.

— Damnation !... On m'a volé !...

Il ne sentait plus sa douleur. La commotion, trop forte, la lui avait enlevée. Il marchait sans aide, vivement, montrant une fébrile impatience à constater l'étendue du malheur qui le frappait.

Du bas en haut de l'hôtel, le pillage était complet. Un déménagement intégral qui n'avait rien omis, du coffre-fort bondé de roubles et des objets d'art aux ustensiles de cuisine et à ceux les plus intimes et du moindre prix.

Dans deux grandes chambres, la domesticité était ficelée soigneusement et bâillonnée, incapable d'un mouvement et d'une parole.

La ruine était complète, le ridicule absolu.

Et pour combler la mesure, en redescendant, le général trouva clouée à la porte de sa propre chambre, une grande pancarte de parchemin, sur laquelle se détachait en lettres énormes :

AU GÉNÉRAL ALEXIS ALEXIÉVITCH

Chef de la police d'Iékaterinebourg

LES VOLEURS D'OR.

Le général demeura accablé. Il n'était pas seulement volé, il était bafoué.

— Bigre ! s'écria Lutzaroff. Bigre, les voleurs d'or ! Je vais faire ma paix avec eux !

— Vous les connaissez donc ?... Vous savez donc où les trouver ?...

— Aucunement !... Mais je le saurai demain...

Et en bon ami, il fit son possible pour réconforter ce pauvre général, que ce dernier coup avait hébêté.

Alexis Alexiévitch l'écoutait d'un air navré, sans un mot. On eût dit qu'avec ses richesses la vie s'était retirée de lui. Avec cela, son pied recommençait à le faire souffrir, et sa souffrance physique lui arrachait de petits cris de douleur.

Comme la maison était nette, qu'il n'y restait ni un lit, ni une serviette, Lutzaroff envoya un agent pour chercher un traîneau, tandis qu'un second fut dépêché chez le docteur Wolff avec ordre de le ramener *immédiatement chez* lui.

Le traîneau de Lutzaroff arriva rapidement. Les policiers y portèrent le général qui geignait à fendre l'âme.

Lutzaroff prit place auprès de lui et on toucha à l'hôtel du négociant.

Vite, une chambre fut préparée et le général fut placé dans un lit mœlleux. Lutzaroff, qui témoignait une vive affection et une immense commisération pour le général, s'installa près de lui, déclarant qu'il ne le quitterait, ni jour, ni nuit, qu'il ne fût rétabli.

Peste ! un homme sans lequel il serait, lui aussi, ruiné jusqu'au dernier kopek !... qui peut être payait l'accomplissement de son devoir du pillage de son hôtel !...

Le général gémit à cette douleur morale ravivée. Son or ! ses tableaux ! ses bijoux !...

Mais Lutzaroff l'interrompit. Oh ! il ne l'abandonnerait pas, bien certainement. Il mettait à sa disposition tout ce dont il pouvait avoir besoin : un million de roubles s'il le fallait !...

(A suivre).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

mais les hirondelles, associant leurs efforts, murèrent en moins de vingt minutes, dans les nids, les moineaux usurpateurs. Voilà un bel exemple de syndicat pour la défense de la propriété !

On assure que les moineaux mangent les œufs d'hirondelles et se débarrassent ensuite de la coquille afin de pouvoir s'installer plus à leur aise dans leur nouvelle demeure. M. Notz, chef de gare, aide de tout son pouvoir les gentilles hirondelles en détruisant impitoyablement les nids volés par les moineaux. Il prépare aussi les matériaux pour la confection des nids en pétrissant la poussière du chemin avec de l'eau, ce qui facilite beaucoup les hirondelles et qui expliquerait le nombre exceptionnel de leurs nids autour de sa maison.

Chronique neuchâteloise

*** *Hôpital Pourtalès.* — La direction de l'hôpital Pourtalès a, dans sa séance du 10 juin, pris connaissance des résultats de l'année écoulée. 989 malades ont été traités en 1895, dont 363 Neuchâtelois, 510 Suisses d'autres cantons, 116 étrangers. 766 sont sortis guéris, 84 améliorés, 35 sans changement, 36 sont morts (3 1/2 %), et 68 restaient en traitement au 31 décembre.

La salle de la Maternité a été occupée par 47 femmes.

En sus des malades admis, 1,344 personnes ont eu recours aux consultations de la polyclinique.

Le coût de la journée de malade a été de 2 fr. 12.

828 malades ont été traités gratuitement, 161 ont payé pension en 5088 fr. 50.

Les dépenses ordinaires de l'hôpital ont excédé les recettes de 2,978 fr. 73 ; ce déficit a été heureusement couvert par les dons reçus pendant l'année.

Le Comité continue à s'occuper de l'établissement de la future Maternité ; pour 47 femmes admises, il en a été refusé tout autant, et souvent dans des circonstances regrettables. Les deux lits dont l'hôpital dispose dans ce but sont absolument insuffisants, et ne permettent pas de rendre les services utiles et importants qu'une Maternité devrait procurer dans notre canton. En vue de la construction d'un pavillon spécial de 15 à 20 lits, l'hôpital a acquis un emplacement très favorable ; le montant de la succession de Mlle L. Diacon, 46,000 fr., plus les dons reçus de divers généreux bienfaiteurs, 49,400 fr., soit ensemble 96,000 fr., permettraient de faire face à peu près aux dépenses de construction ; mais la plupart des pensionnaires de ce futur pavillon seront admises à titre gratuit ; un lit coûtera en moyenne 1,000 fr. par an ; pour que l'hôpital mette la main à l'œuvre, il faut qu'il ait un capital de dotation pour ce service, suffisant ou à peu près, et il continue à compter sur de larges et abondantes manifestations de la libéralité publique.

*** *Cernier.* — Le Conseil communal de la commune de Cernier fait les démarches nécessaires pour se procurer l'eau pour l'alimentation du village. Il s'agirait de faire des recherches dans la forêt de la Combe-Biosse, forêt appartenant à la commune d'Engollon, et d'en amener les eaux à Cernier. Le Conseil général a voté pour ce projet un crédit de de 5,000 francs, que l'on procurera par voie d'emprunt. Le Conseil accepte en outre la proposition de M. Ritter, d'une conférence à donner en vue d'amener l'eau au Val-de-Ruz.

Chronique locale

*** *Théâtre.* — Peu de monde hier au théâtre, et encore, dans le nombre, des figures que Molière seul y fait venir. Il est vrai que cela valait la peine d'y venir ; le *Malade imaginaire* a été donné, notamment les rôles d'*Argan* et de *Toinette* (M. Jipay et Mme Kolb) avec une vérité qui a enlevé souventes fois les bravos de l'auditoire. Les autres rôles ont été fort bons également.

Décoré est une charge tout à fait moderne et surtout parisienne. Mme Marie Kolb y tenait un rôle bien dans ses cordes, où elle pouvait se mouvoir avec sa spirituelle désinvolture. M. Deschamps lui donnait la réplique sur le ton voulu. M. Myrtil Simon a été aussi fat et bête que l'auteur pouvait le désirer, ce qui suppose un réel talent. M. Jipay a fait de son *Léopold* un type « roulant » au possible. Une mention aimable aux autres acteurs, en bloc.

Le public d'hier s'est fort bien amusé et a su le prouver à toute la troupe.

*** *Concours international de lutte.* — On nous écrit :

« Une décision, qui réjouira sûrement le public et les gyms lutteurs, c'est celle qu'a votée la Société fédérale de gymnastique l'*Abeille* dans son assemblée du 13 courant, d'organiser un grand concours de lutte avec productions gymnastiques. Le Comité désigné à cet effet a déjà pris de bonnes résolutions, aussi cette fête d'un nouveau genre pour notre ville peut-elle s'attendre à une réussite complète. La date et l'emplacement de fête seront désignés ultérieurement. »

*** *La Montagnarde.* — Dernier tir obligatoire et tir tombola de la Société de tir militaire *La Montagnarde.*

La Montagnarde rappelle à tous ses membres ainsi qu'à tous les militaires n'ayant pas rempli les conditions règlementaires que son *dernier tir obligatoire* aura lieu dimanche 21 juin, dès 1 heure après midi, au Stand des Armes-Réunies ; en même temps la Société offre à ses membres un tir tombola annuel, auquel la caisse participe pour une somme de 500 fr., ce qui doit engager les sociétaires à y assister.

Nous rappelons que la finance est de 2 fr., qui peut être payée en retirant la carte de tireur dimanche, mais les inscriptions doivent être faites jusqu'à vendredi 19 courant.

Il est encore annoncé que le tir facultatif se fera le même jour, après le tir tombola et obligatoire. *(Communiqué.)*

*** *Arrestation.* — On a arrêté hier un soi-disant sourd-muet qui s'était introduit ces jours derniers dans plusieurs maisons, au Locle, sous prétexte d'offrir du papier à lettres, et qui produisait au besoin une fausse recommandation des préfectures de Montagnes.

C'est un nommé Gaston Mercier, Français d'origine, qui est âgé d'une vingtaine d'années. Il a été conduit au Locle et mis à la disposition des autorités judiciaires.

*** *Bienfaisance.* — La Direction de l'Hôpital a reçu avec reconnaissance de Madame Mentha-Dubois la somme de fr. 100 en souvenir de son regretté mari, Monsieur Jules Mentha.

Nos sincères remerciements.

(Communiqué).

Faits divers

Curieuse anecdote à propos de carnaval. — Un soir que l'archi-millionnaire lord Seymour, surnommé Milord l'Arsouille, descendait de voiture, en chicard, très saoûl, un jour de bal, devant l'Opéra, un homme, ouvrant la portière, lui dit :

— J'ai faim !

Une pensée mauvaise traversa le cerveau du viveur :

— Ramasse, avec les dents... et c'est pour toi !

En même temps il jette un louis d'or dans le ruisseau.

L'autre eut comme un mouvement de révolte ; puis, dompté par l'idée de manger, se jeta à plat ventre et fouilla du groin, les yeux envahis de boue, jusqu'à ce qu'il eût trouvé.

Alors, il se redressa, hideux, et, grinçant des dents :

— Merci !

Mais l'autre maintenant, avec honte, sentant l'ignominie de son action et voulant se racheter :

— Ecoute : Cinq louis pour toi à présent, si tu me f... ton poing sur la gueule !

— Oh ! oui ! ! !

Lord Seymour reçut le coup formidable sans broncher, et, satisfait envers sa conscience, puni, content, entra au bal.

Anecdote réelle, mais puissant apologue.

Un baptême à bicyclette. — Dimanche matin, au faubourg San Salvario, à Turin, a eu lieu un baptême à bicyclette. C'est peut-être le premier de ce genre qui ait vraiment réussi en Italie par le nombre et la qualité des bicyclistes qui ont assisté à cette excentrique cérémonie. Le papa, le jeune et célèbre cycliste Gariglio, d'accord avec son collègue Ferrario, avait invité beaucoup d'amis à la cérémonie. 80 cyclistes ont répondu à l'appel. Une triplette d'un nouveau genre ouvrait le cortège ; puis venait un petit garçon de cinq ans, le petit Schenone, à bicyclette avec un cierge, puis deux autres enfants de cinq ans, la petite Ferrario et le petit Bellone. Ensuite venait la sage-femme avec le nouveau-né, en tricyclette tandem, conduit par Ferrario, et enfin huit tandem et environ 60 bicyclettes. La population très nombreuse faisait la haie sur le parcours de ce nouveau cortège baptismal. Une gaie collation a terminé la cérémonie.

Au pôle en ballon. — Les membres de l'expédition Andrée (en ballon) au pôle Nord sont partis dimanche matin de Gœteborg (Suède), à bord du vapeur *Virgo*, pour le Spitzberg. Une grande foule les a acclamés à leur départ.

Brigandage en Turquie. — Dimanche, près de Jalowa, sur le golfe d'Ismid, une bande de quinze brigands a enlevé Mme Ranzeau, une Française, femme du directeur des bains de Kouri, ainsi que deux dames serbes, Mme Paraméghian et sa fille, pendant qu'elles se promenaient en voiture. L'ambassadeur de France, M. Cambon, a signalé immédiatement le fait au gouvernement turc.

Les brigands demandent, dit-on, une rançon de 20,000 livres turques.

Dernier Courrier et Dépêches

Strasbourg, 16 juin. — Le *Strasburger Tagblatt* annonce le suicide d'un officier, le premier lieutenant comte de Degenfeld, qui s'est tué d'un coup de revolver dans son logement. Les motifs de cet acte ne sont pas connus.

Agence télégraphique suisse

Berne, 17 juin. — *Conseil national.* — Le président communique à ses collègues les dispositions prises pour le voyage des membres de l'Assemblée fédérale à l'Exposition nationale de Genève.

On liquide ensuite, d'accord avec les Etats, un certain nombre de petites affaires de chemins de fer. Il y a entre autres l'autorisation de concession pour le pont Sentier-Brassus.

La garantie fédérale est accordée aux revisions des constitutions d'Uri et Glaris.

— *Conseil des Etats.* — On reprend la gestion. En divergence avec le Conseil national, la commission propose un nouveau postulat au sujet des billets de retour. Le postulat invite le Conseil fédéral a reprendre les négociations avec les Compagnies de chemins de fer, afin d'obtenir une prolongation de validité des billets de retour, ainsi que l'interdiction de la remise de ces billets à des tiers uniquement lorsqu'elle prend le caractère de trafic.

La gestion est approvée à l'unanimité ; puis on vote les indemnités aux cantons pour l'équipement des recrues.

On ajourne les mitrailleuses, l'organisation du landsturm et la modification de quelques articles de l'organisation militaire.

Genève, 17 juin. — Le nombre des entrées à l'exposition a été hier de 11,660.

Souakim, 17 juin. — L'emir de Berber a informé le Khalifat de la marche prochaine des troupes indiennes sur Berber ; il a demandé en même temps des renforts et des ordres.

Hong-Kong, 17 juin. — La peste bubonique est entrée en décroissance.

Londres, 17 juin. — Une dépêche de Rome au *Times* dit que des négociations seraient engagées entre la France et l'Italie pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce, lequel serait un premier pas vers un rapprochement politique que le gouvernement actuel est désireux de provoquer, même aux dépens de l'entente anglo-italienne. M. di Rudini n'hésiterait pas à sacrifier l'amitié de l'Angleterre à l'amitié de la France.

Paris, 17 juin. — On télégraphie de Nice au *Figaro* qu'on aurait maintenant des preuves établissant que le capitaine Ravelli se livrait à l'espionnage.

Constantinople, 17 juin. — M. Vialar, attaché à l'ambassade de France, qui avait été chargé de faire une enquête sur la mort du père Salvatore, vient de rentrer à Constantinople après avoir visité Marash, Ziarvetir et Zeïtoun ; il donne d'affreux détails sur la misère de ces districts ; il a réussi à sauver 120 jeunes filles arméniennes.

Sofia, 17 juin. — L'agitation paraît augmenter en Macédoine.

Des combats auraient eu lieu dans plusieurs localités du district de Monastia.

Berlin, 17 juin. — On télégraphie de Rome à la *Gazette de Voss* que le général Baratieri s'embarqneera le 24 juin à Massaouah pour Trieste.

Berlin, 17 juin. — Le chancelier de l'empire répondra lui-même samedi prochain à l'interpellation du centre sur le rappel des jésuites.

Yokohama, 17 juin. — Un tremblement de terre accompagné d'un ras de marée a presque entièrement détruit la ville de Kamaïshli, au nord du Nipon.

Il y a un millier de morts.

On a ressenti 125 secousses en 20 heures.

Bibliographie

Er ist verruckt. Huit semaines dans une Maison de santé. Révélations sur la vie d'un ancien ecclésiastique. — Zurich-Leipzig, chez Th. Schröter, éditeur. 1 broch. Prix *80 cts.*

Cette brochure, écrite en allemand, décrit les impressions d'uu jeune homme que des aliénistes trop zélés avaient fait interner dans une maison de fous. C'est une critique mordante, quoique légère et spirituelle, de la manie moderne qui veut voir des fous partout,

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouvertures de faillites

Tell Calame, tapissier, à Neuchâtel. Date de l'ouverture de la faillite : le 10 juin 1896. Première assemblée des créanciers : le mardi 23 juin 1896, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel. Délai pour les productions : le 13 juillet 1896.

Bénéfices d'inventaire

De François-Xavier Walt, tonnelier, de Altstætten, domicilié à Saint-Aubin, où il est décédé. Inscriptions au greffe de paix de Saint-Aubin jusqu'au 18 juillet 1896. Liquidation le 20 juillet 1896, à 9 heures du matin, à la maison de paroisse de Saint-Aubin.

Publications matrimoniales

Le tribunal civil du district du Locle a prononcé une séparation de biens entre les époux Anna Ducatez née Zbinden, domiciliée à La Chauxde-Fonds, et Paul Charles Ducatez, ci-devant domicilié an Locle.

Citations édictales

Le tribunal de police de Neuchâtel a condamné par défaut :

Le nommé Vincent Vicari, originaire de Maggiore (Italie), journalier, domicilié précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu, prévenu d'injures, de menaces et d'actes de violence graves, à trois jours de prison civile et aux frais liquidés à 17 fr., frais ultérieurs réservés.

Les nommés : Emile Challandes, précédemment à La Chaux-de-Fonds, actuellement sans domicile connu, prévenu de violation de ses devoirs de famille ;

Emile Guinand, précédemment à La Chaux-de-Fonds, actuellement sans domicile connu, prévenu de violation de ses devoirs de famille ;

Sont cités à comparaître, le samedi 20 juin 1896, à 9 heures du matin, au bâtiment des prisons de La Chaux-de-Fonds, devant le juge d'instruction.

Publications scolaires

La Chaux-de-Fonds. — Postes au concours : Instituteur d'une classe de Ire primaire garçons ; institutrices d'une classe de Ire primaire filles, d'une de IIme primaire filles, de deux de Vmes primaires filles, de deux de VImes primaires, l'une de garçons, l'autre de filles, de deux classes enfantines mixtes. Traitements : ceux prévus par la loi. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 17 août 1896. Examen de concours : le 2 juillet.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 26 juin au président de la commission scolaire et en aviser le secrétariat du Département de l'Instruction publique.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 16 juin 1896

Recensement de la population en janvier 1896 :
1896 : 30,271 habitants,
1895 : 29,966 »
Augmentation : 305 habitants.

Naissances

Graber, Laure, fille de Henri-Alfred, journalier, et de Cécile née Knörr, Bernoise.

Prahin, Suzanne-Marguerite, fille de Félix-Daniel, commissionnaire, et de Bertha-Hélène née Roy, Vaudoise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

21217. Enfant masculin, mort-né à Jean-Pierre Schlunegger, Bernois.

21218. Mougin, Joseph-Constant, époux de Marie-Josette-Elitia née Cuenin, Français, né le 4 août 1832.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre 8 h. mm.	Baromètre Midi mm.	Baromètre 5 h. mm.	Thermomètre 8 h. m. (Degrés Centigrades)	Thermomètre Midi (Degrés Centigrades)	Thermomètre 5 h. s. (Degrés Centigrades)
Juin 10	674	674	674	+ 11	+ 12	+ 14
» 11	675	674	677	+ 13	+ 7	+ 8
» 13	674	684	685	+ 9	+ 10	+ 13
» 15	683	680	680	+ 13	+ 20	+ 10
» 16	680	680	680	+ 15	+ 21	+ 21
» 17	680	680	680	+ 14	+ 17	+ 22

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

E. MATHIEU-PLESSY
11, rue de Cluny — PARIS

ENCRES
adoptées par toutes les grandes Administrations de France & de l'Étranger.
ENCRES
MATHIEU-PLESSY
Chez tous les Papetiers.
A la Chaux-de-Fonds :
Librairie - Papeterie A. COURVOISIER, place Neuve.
Envoi contre remboursement.

Nous rappelons qu'il n'est pas répondu aux demandes d'adresses qui ne sont pas accompagnées d'un timbre-poste de 10 c. ou d'une carte postale pour la réponse.

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE
(Société Anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, 17 Juin 1896.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancable sur :

		Esc.	Cours
France..	Chèque Paris		100.27 1/2
	Court et petits effets longs	2	100.27 1/2
	2 mois } acc. françaises	2	100.32 1/4
	3 mois } min. fr. 3000.	2	100.35
Londres.	Chèque min. L. 100		25.23 1/2
	Court et petits effets longs	2	25.22
	2 mois } acc. anglaises.	2	25.27
	3 mois } min. L. 100	2	25.29
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		123.75
	Court et petits effets longs	3	123.75
	2 mois } acc. allemandes	3	123.75
	3 mois } min. M. 3000.	3	123.77 1/2
Italie....	Chèque Gênes, Milan, Turin		93.45
	Court et petits effets longs.	5	93.45
	2 mois, 4 chiffres	5	93.65
	3 mois, 4 chiffres	5	93.75
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers.		100.20
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	100.32 1/2
	Non acc., bill., mand., 3 4 et ch.	3 1/2	100.20
Amsterd.	Chèque et court	3	208.35
Rotterd..	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	208.40
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	208.35
Vienne..	Chèque et court	4	210.30
	Petits effets longs	4	210.30
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4	210.40
Suisse...	Jusqu'à 4 mois	3 1/2	pair

Billets de banque français	Net	100.16 1/4
» » allemands	»	123.65
» » russes	»	2.64
» » autrichiens	»	209.90
» » anglais	»	25.20
» » italiens	»	93.10
Napoléons d'or		93.20
Sovereigns		100.12 1/2
Pièces de 20 marks		24.73

Nous sommes vendeurs, sauf invendu réservé de :
Oblig. 3 1/2 % de notre banque, au pair.
Oblig. 3 1/2 % 1896 Canton de Zurich, à 101,40 %.
Oblig. 3 1/2 % Central suisse, à 101,80 %.
Oblig. 3 1/2 % Jura-Simplon, à 101,30 %
Oblig. 4 % Banque des Chemins de fer Orientaux à Zurich, à 100,30 %.
Oblig. 4 % Zurich American Trust Gesellschaft, à 101,50 %
Oblig. 2 % Banque de l'Etat de Fribourg à lots, à 95.— % 4*
Oblig. 3 % Ville de Paris 1871 à lots à 430.—.
Oblig. 3 % Crédit foncier de France 1885. à lots, à 503.—.
Lettres de gage 4 % Pester Vaterländischer I Sparcassa-Verein, à 99 1/2 % net.
Lettres de gage 4 % de la **Banque Commerciale Hongroise** à 99 1/4 % net.
Oblig. communales 4 % Banque Commerciale Hongroise remboursables à 105 %, à 99 1/4 % net.
Ces titres de 1er ordre sont considérés comme d'excellentes valeurs de placement sur lesquelles nous sommes prêts à donner des renseignements plus précis aux amateurs. 3281-9

Nous avons aussi en note de vente :
Oblig. à lots ville de Neuchâtel à fr. 28.—
» » ville de Fribourg à fr. 14.50.
» » ville de Milan 1866 à fr. 10.25.
» » Canton de Genève 3 % à 110.—
» » Crédit fonc. Egyptien à 253.—

Enchères publiques

On vendra **Vendredi 19 Juin 1896, dès 1 1/2 heure après-midi** devant la Halle aux enchères, Place Jaquet Droz, **un char à pont, un dit à brancard à flèche, un dit à benne, 2 glisses de travail et un breack.** (H-1895-C)

La vente aura lieu au comptant.

9097-2 **GREFFE DE PAIX.**

PIANOS
VENTE — ÉCHANGE — LOCATION
REPARATIONS et ACCORD
Hugo-E. Jacobi
Fabricant de Pianos
MAGASIN : RUE POURTALÈS 9 et 11,
NEUCHATEL

Dépositaire des Fabriques renommées **de J. Blüthner, Pleyel, Kaps, Görs & Kallmann**, etc., etc.

Pour les accords à la Chaux-de-Fonds, prière de déposer les adresses dans la boîte aux lettres du dépôt, **rue du Parc n° 11**, au rez-de-chaussée. 8681-1

Maison à vendre

A vendre une belle petite villa avec terrasse et jardin, située Bd de la Capitaine ; construction moderne, conditions favorables. — S'ad. au bureau de M. J Crivelli, architecte, rue de la Demoiselle 90. 8252-1

BUREAU
Henri Vuille & Ch.-Oscar DuBois
Gérants
10, RUE ST-PIERRE 10.

A louer pour le **11 novembre 1896** un APPARTEMENT de 4 pièces avec cuisine et dépendances. Prix, **580 fr.** eau comprise. 8413-6

Souscription à 625 actions au porteur de fr. 200
DE LA
Compagnie du Tramway de La Chaux-de-Fonds

Capital fr. 125,000

Il est mis en souscription publique au pair 625 actions au porteur de 200 francs de la **Compagnie du Tramway de La Chaux-de-Fonds,** société anonyme constituée par acte J.-P. Jeanneret, notaire, en date du 8 Juin 1896.

Il sera versé :

Fr. 100.— par action en souscrivant contre un récépissé provisoire,
» **100.**— sur appel du Conseil d'Administration.

Si les souscriptions dépassent le nombre des titres à émettre, elles seront soumises à réduction.

On souscrit dès ce jour :

à la **BANQUE FÉDÉRALE** (Société anonyme)
à La Chaux-de-Fonds

où on peut se procurer les statuts et une notice de la Compagnie.

Les souscriptions sont aussi reçues sans frais aux domiciles suivants :

Banque Cantonale Neuchâteloise, à La Chaux-de-Fonds.
Banque Commerciale Neuchâteloise »
Crédit Mutuel Ouvrier »
MM. Perret & Co »
Pury & Co »
Reutter & Co »
Henri Rieckel »
Julien Robert & Co »

La Chaux-de-Fonds, Juin 1896. (H-1871-C) 9060-2

Banque populaire suisse
SAINT-IMIER
Ouverture de crédits en compte-courant. Encaissement et Escompte d'effets sur la Suisse et l'Etranger. Acceptation de dépôts sur carnets d'épargne et en compte-courant.
H-567-J 1300-9

Au Magasin de Tabacs & Cigares
16, rue de la Balance 16
Au Nègre

Grands choix de **Cigares, Cigarettes,** secs, **Tabacs** à fumer et à priser. — **Pipes** écume et autres. — Joli choix de **Cannes, Cravates, Papeterie, Maroquinerie.** — **JOUETS** pour enfants. — Nouvelle collection de **TIMBRES-POSTE.** — Dépôt de **l'IMPARTIAL** et autres journaux. 8888-1

Dépôt de Vins fins et ordinaires, à l'emporté
depuis **30, 40, 50 ct.** le litre.
BOURGOGNE, 1 fr. la bouteille. **ARBOIS, 80 ct.** la bouteille (verre perdu).
Prix sans concurrence

C'est au Nègre, rue de la Balance 16
que l'on trouve des bons et fins cigares

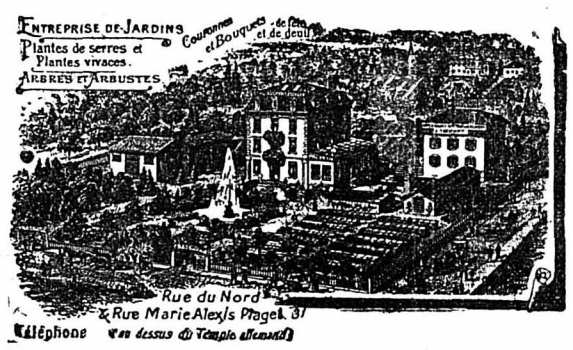

ÉTABLISSEMENT
Horticole
J. TSCHUPP
Propriétaire
LA CHAUX-DE-FONDS
1132-68

Grand domaine A VENDRE

A Pouillerel, à proximité de la Chaux-de-Fonds, l'hoirie A. RICHARD, offre à vendre un bienfonds de 140 poses, suffisant à la garde de 15 à 20 vaches, et avec 10,000 francs de bois exploitable de suite.

S'adresser à M. F.-J. JEANNERET, géomètre et notaire, au LOCLE. 6172-16*

Local. A louer, au centre des affaires, une grande salle de 8 fenêtres, indépendante et remise à neuf, pour sociétés ou pouvant être utilisée pour bureau ou comptoir. — S'adresser à M. Ernest Prêtre, rue du Grenier 8. 8938-2

A vendre
au rabais, **REGISTRES d'établissage.** Grand assortiment d'**Etiquettes chromos** pour vins. — S'adresser rue Jaquet-Droz 32, au rez-de-chaussée. 8912-1

Avis à MM. les agriculteurs !

Au Magasin de machines à coudre et machines agricoles
RUE DU PREMIER-MARS 5
à côté du Guillaume-Tell,

Machines à battre, nouveau manège à billes, à 1 ou 2 chevaux. 8201-10
Nouveau **hache-paille** breveté.
Concasseurs, Chaudières à fourneau portatif.
Pompes à purin dernier modèle aux prix les plus bas.

Facilités de payement. Escompte au comptant. Marchandise de confiance, garantie sur facture.
Nouveau **râteau américain.**
Se recommande, Henri Mathey.

LESSIVE RICHARD
Qualité Supérieure — Neuchatel
Dans toutes les Epiceries
8786-49

Attention ! Nouveau !

Vient d'arriver un choix immense de **BRODERIES de St-Gall** blanches et couleurs. **ROBES brodées** pour dames et enfants, toutes nuances. **Chemises, Caleçons, Jupons, Tabliers zéphyrs, Tabliers** noirs brodés, articles riches. Grand assortiment en **COLS Mousseline.**

Chez
M. GUINAND-SAVOIE
6, RUE DES FLEURS 6, au premier étage. 8796-8

A louer

dès maintenant ou pour époque à convenir, de beaux APPARTEMENTS de 3 et 4 pièces, remis à neuf ; au besoin, deux logements sur le même palier, dans une maison d'ordre, au centre du village. Prix très modérés.

S'adresser au bureau du notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 8810-10

Caoutchouc
Tuyaux pour arrosage
Première qualité anglaise
Garantis pour la pression
GROS ET DÉTAIL 7271-1
J. Lonstroff,
Place de l'Hôtel-de-Ville 7, Chaux-de-Fonds.

Magasin de Fers
Guillaume Nusslé
3, rue Léopold-Robert 3
Coffres-forts
incombustibles
de la maison 6637-274
BAUCHE, à Reims
(Qual. excellente, Prompte livraison)
COFFRETS A VALEURS
Casiers à Monnaie

TABACS & CIGARES
L. BAINIER-RUDOLF
74, rue du Parc 74. 8272-8*

Le magasin est bien assorti en **Tabacs, Cigares** et **Cigarettes, TABACS FRANÇAIS, Pipes, Etuis à cigares et cigarettes, Porte-monnaie,** etc.

Joli choix de **Cannes**
PAPETERIE

Magasin A. DUCOMMUN
Rue Léopold-Robert 46
AU PREMIER ÉTAGE 8800-2

Seul dépôt du* Bleu d'Orient *velouté, en plaques, pour lessives.

Adolphe RYCHNER
Entrepreneur, NEUCHATEL

REPRÉSENTANT : 6591-87
Paul-Auguste DUCOMMUN
Rue du Progrès 3, Chaux-de-Fonds

Vente et pose de tous genres de carrelages. Mosaïque. Revêtements en faïence et en ciment colorié. Tapisserie en toile maroquinée, décorée à l'huile. Papiers peints. Vente en gros et en détail de Ciment Portland, prompt, romain, Chaux-biutée et Gypse. Gravier de jardin.

LIQUIDATION
faute de place

A partir d'aujourd'hui, tous les **CORSETS** seront liquidés à partir de **fr. 1.80,** ainsi que les **COTONS** à très bas prix. Grand choix de **Paillassons** depuis **90 ct.**

Neuchâtel blanc, dep. **70 ct.** le litre,
Vin rouge, depuis **35 ct.** le litre.
Tous les jours, **BEURRE frais.**

Chez 8712-4
Mme Eugénie JOLY
57, rue du Progrès 57

A LA
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
J. SCHMIDIGER
12, Rue de la Balance 12.

Excellent **Jambon fumé,** à 60 ct. le demi-kilo au détail.
Filet sans os, à 75 ct. le demi-kilo.
Porc frais, à 80 ct. le demi-kilo.
Beau **gros Veau,** à 70 et 75 ct. le demi-kilo.
Cabris et **Lapins. Moutarde,** à 75 ct. le kilo. 8397-9

Se recommande,
J. SCHMIDIGER.

Lingère. Mlle C. Eberhard, rue Jaquet-Droz n° 45, au 1er étage, se recommande pour de l'ouvrage à la maison ou en journées. Prix modérés. 8769-2

Se méfier des contrefaçons !

FERNET-BRANCA

Spécialité de la **Maison FRATELLI BRANCA,** de **MILAN,** rue Broletot 35

La seule qui en possede le veritable et pur procédé

RÉCOMPENSES : Médailles d'or et Diplômes d'honneur aux principales Expositions Nationales et Internationales. 6328-27

AMER, TONIQUE, CORROBORANT, DIGESTIF. — RECOMMANDÉ PAR DES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

Exiger sur l'étiquette la signature transversale : **FRATELLI BRANCA & Co.** — *Concessionnaires pour l'Amérique du Sud :* **C.-F. HOFER & Co, à GÊNES.**

Représentant pour les cantons de BERNE, NEUCHATEL et SOLEURE : M. PORINELLI-RITTER, à BIENNE

Se méfier des contrefaçons !

— 4 —
Rue de la Ronde
— 4 —

Grande Liquidation Au Louvre

J'ai l'avantage de porter à la connaissance de ma nombreuse clientèle, ainsi qu'à l'honorable public que, pour cause de déménagement, j'offre toutes les marchandises restant au magasin au prix de facture pour activer la Liquidation au plus vite.
Marchandises de première fraîcheur.

8410-2

Aperçu de quelques prix:

Toile blanche, le mètre . . .	fr. 0 15	Corsets, la pièce	fr. 1 00	Coutil de matelas, 1re qual., le m.	fr. 1 50
Rideaux Guipure, le mètre . .	» 0 15	Coton Roux, la livre	» 1 00	Descentes de lit, moquette, le m.	» 2 25
Toiles pour draps de lit, le m.	» 0 75	Robes, double largeur, le mètre	» 0 95	Mouchoirs de poche, la douzaine	» 1 00
Limoges pour enfourrages, le m.	» 0 85	Orléans, noir faux ourlet, le m.	» 0 50	Mouchoirs de poche, à bord, la douz.	» 1 50
Cotonne pour tabliers, le mètre	» 0 45	Indienne	» 0 40	Crin d'Afrique, Crin animal, Laine pr Matelas.	

Confections pour Dames en tous genres — Agencement à vendre

C'est à la LIQUIDATION **4, rue de la Ronde 4**

Menuiserie en bâtiment, Parqueterie

RÉPARATIONS A TOUS GENRES

A.-G. FONTANA

34, rue du Grenier 34 — LA CHAUX-DE-FONDS

M. **FONTANA** a l'honneur d'aviser MM. les architectes, les entrepreneurs et propriétaires, ainsi que le public en général, qu'il vient de s'établir à La Chaux-de-Fonds en reprenant l'atelier de M. **MAINI**, pour la menuiserie, parqueterie, vitrerie, etc.
Par un travail consciencieux, de promptes livraisons et des marchandises de premier choix, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. 8934-2

Prix fixe

Bienfacture — Bon marché

MAGASIN DE CHAUSSURES

A. HERREN fils

14, rue de la Balance 14

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Magasin le mieux assorti de la contrée

D'importants contrats passés avec les meilleures fabriques de Suisse et de l'étranger, me permettent d'offrir une **excellente marchandise garantie** à des **prix exceptionnels.** 8149-5

Atelier spécial de Réparations

Vente au comptant

Avis aux Ménagères

Voulez-vous un excellent cirage au brillant rapide, bon conservateur de la chaussure, achetez le

Cirage à primes „L'IDÉAL"

Outre l'excellente qualité de ce cirage, chaque boîte contient un **billet gratuit** donnant droit au tirage des primes ci-après (tirage 15 décembre prochain).
Une obligation 3 % genevoise à lot.
Six montres or et douze montres argent pour dames.
Prix de la boîte (unique en fer blanc), **30 centimes.**
En vente dans toutes les bonnes épiceries, drogueries. 8231-6*
Pour la vente en gros, s'adresser rue Malatrex 5, Genève.
En vente à La Chaux-de-Fonds dans toutes les bonnes Epiceries et Drogueries.

HALLE AUX TISSUS

7, rue du Grenier 7

CHAUX-DE-FONDS

N'ayant pu remettre mon fonds de commerce aux conditions désirées, j'avise ma bonne et ancienne clientèle, ainsi que le public en général, que

Je cesse La LIQUIDATION

mais que je continuerai à vendre 7599-22

à des prix excessivement bas

tous les articles concernant les **tissus en général,** spécialement un grand et beau choix de

Robes nouveauté et courantes

Articles de Trousseaux

sont au grand complet et vendus à des prix défiant toute concurrence.

Grand choix de

LINOLÉUMS

en toutes largeurs et à tous prix.

Pour faciliter la vente, je continuerai à accepter en échange des **montres** de tous genres et pour tous pays.

J'achète aussi au comptant des montres de tous genres.

Appartements à louer

Pour époque à convenir :

Progrès 67. 2me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Progrès 67. Pignon, 1 chambre, cuisine et dépendances.
Progrès 81, 1er étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Progrès 83. Pignon, 2 chambres, cuisine et dépendances.
Progrès 89. 3me étage, 3 chambres, alcôve, cuisine et dépendances.
Progrès 89 b. 1er étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Jaquet-Droz 12. 3me étage, 4 chambres, cuisine et dépendances.
Léopold Robert 82. 2me étage, 3 chambres, alcôve, cuisine et dépendances.
Temple Allemand 109. Une chambre non meublée.
Temple-Allemand 109. Un sous sol pour atelier.
Progrès 73. Pignon, 2 chambres, cuisine et dépendances.
Doubs 23. Sous sol, 2 chambres, cuisine et dépendances.

Pour St-Martin 1896 :

Demoiselle 45. 3me étage, 4 chambres, cuisine et dépendances.
Parc 69. 2me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.

Pour St-Georges 1897 :

Léopold-Robert 57. Magasin et logement composé de 2 chambres, cuisine et dépendances. (H-1896 C)

S'adresser à l'étude de MM. **G. Leuba,** avocat et **Ch' Gallandre,** notaire, rue du Parc 50, à la Chaux-de Fonds. 9114-5

A LOUER

rue du Premier-Mars 8, au 1er étage, un petit **logement** de 2 chambres, cuisine et dépendances. Prix 31 fr. 25 par mois, eau comprise. H-1895-C

Rue du Four 2, un petit **logement** de 2 pièces et cuisine. Prix 22 fr. 50 par mois, eau comprise. — S'adresser chez M. **A. Bersot, notaire,** rue Léopold-Robert 4, à la Chaux-de-Fonds. 9132-3

Magasin et Kiosque

A louer près de la gare un **magasin** avec **kiosque**; vente de cigares, journaux, épicerie, comestibles, etc. Revenu assuré à deux personnes possédant un petit capital. — S'adresser à M. **P.-G. Gentil,** gérant d'immeubles, Parc 83, à la **Chaux-de-Fonds.** H 1880 C 9032 5

Bœuf 1re qualité

75 ct. 8996-1
le demi-kilo le demi-kilo

Porc frais,	le demi-kil, à fr.	0.70
Saucisse à rôtir	» »	0.80
Charcuterie fine	» »	1.60
Jambon au détail	» »	1.80
Balleron	» »	1.—

— CHARCUTERIE —

VIENNOISE

58, Rue Léopold-Robert 58.

Téléphone — *Téléphone*

A la même adresse, on demande de suite un jeune homme d'une bonne famille comme **apprenti.**

EMPRUNT

On cherche à emprunter la somme de **6000 fr.** contre garantie hypothécaire sur un immeuble situé à la Chaux-de-Fonds. Affaire excellente et de tout repos. — Etude **G. LEUBA,** avocat, et **Ch.-E. GALLANDRE,** notaire, rue du Parc 50.
H-1767-C 8474-3

LAIT STÉRILISÉ des ALPES BERNOISES

Meilleur lait pour enfants, *recommandé par les sommités médicales.* —**Dans toutes les pharmacies.** H-2-Y 310-29

Sans rivale!

pour adoucir la peau et conserver la beauté du teint.
Guérit les plaies et les blessures et s'emploie aux soins à donner aux enfants.

LANOLINE CRÊME DE TOILETTE **LANOLINE**

de la fabrique de Lanoline Martinikenfelde.
Seule véritable avec cette **marque déposée.**

En tubes en zinc à 50 ct., et en boîtes fer-blanc, à 75, 25 et 15 c.

DÉPOTS dans les **Pharmacies Bech, Monnier, Dr Bourquin, Boisot, Bonjour, Parel, Perret, Gagnebin,** ainsi qu'à la **Droguerie Perrochet,** rue du Premier Mars 4. 1993-34

Fabrique Neuchâteloise de Vélocipèdes

BOURQUIN ET JUILLERAT

Bureaux, Léopold-Robert 39. Ateliers, Boul. de la Gare 2.

BICYCLETTES DE LUXE

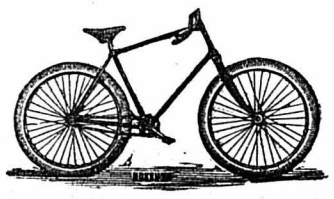

Réparations de toutes machines. Transformations de creux en pneumatiques. 4018-38*

Accessoires divers;
Cornettes, Timbres, Pompes, Sirènes, Billes, Valves, Selles.

Qu'est-ce que la Féraxoline?

La **Féraxoline** est une essence d'une efficacité merveilleuse pour dégraisser habits, étoffes etc., comme le monde n'en a point connu jusqu'à ce jour. Non seulement les taches de vin, café, goudron, vernis, mais aussi celles de la graisse de char disparaissent avec une étonnante rapidité et sur les étoffes les plus délicates.

Prix : 45 et 80 centimes. 16338-36

Se vend dans tous les magasins de **parfumerie** et dans les **drogueries.**
En gros, chez M. **A. Büttner,** pharmacien, à Bâle.

Demandez partout

Café homéopathique

Dr KATSCH

préparé par 1299-5
Heinrich FRANCK SŒHNE, Bâle

Recommandable spécialement aux enfants, aux personnes qui ont à souffrir d'un estomac faible, aux patients et convalescents et surtout à ceux qui sont atteints d'une maladie de cœur ou de nerfs et auxquels le café indien est interdit

Aux Grands Magasins de Nouveautés en tous genres

de

LA CONFIANCE

N-16

LOCLE Rue Léopold Robert *CHAUX-DE-FONDS* Rue Léopold Robert *BIENNE*

Occasions exceptionnelles

Rayon de Tissus pour Robes

Loden nouveauté, grande largeur, pure laine, le mètre . . . . . Fr. **1 —**
Mohair chine, nouveauté de la saison, largeur 95 cm., le mètre . Fr. **1 15**
Mohair rayé, grand choix de teintes, largeur 95 cm., le mètre . Fr. **1 75**
Beige vigoureux, pure laine, largeur 120 cm., le mètre . . . . Fr. **1 95**
Tissu anglais nappé, grande largeur, haute nouv, le m. Fr. **2 25**
Mohair broché anglais, grande largeur, haute nouveauté, le mètre. Fr. **3 25**

Immense assortiment de **Tissus** plus riches, laine et soie, pur Mohair.

Rayon de Confections pour Dames

Collets soie, perlés . . . . . Fr. **25 —**
Collets petit drap, façon tailleur Fr. **4 95**
Collets plus jolis, drap beige, pure laine, avec col médicis . Fr. **7 50**
Collets en belle diagonale noire, pure laine, avec ruches . . . Fr. **12 50**
Collets dentellle, avec paillettes. Fr. **29 —**

Très grand choix de **Jaquettes.**

Rotondes à capuchon, en tissu, soie très brillant . . . . Fr. **29 —**
Rotondes à capuchon, en tissu imperméable. . . . . Fr. **16 —**

Rayons de Blouses et Jupons

Blouses en percale imprimée, façon nouvelle . . . . . Fr. **2 95**
Blouses en Lévantine imprimée, nouveauté . . . . . Fr. **3 95**
Blouses en piqués, fond blanc, avec petits motifs . . . . . Fr. **7 50**
Blouses en tissu, Maroc, haute nouveauté . . . . . Fr. **9 —**
Blouses garnies valenciennes, très jolies . . . . . Fr. **12 50**
Jupons en cretonne, rayée, nouveauté . . . . . Fr. **3 75**
Jupons Mohair, haute nouveauté, Fr. **7 —**
Jupons Moiré, en couleur claire Fr **12 —**
Jupons Mohair, garnis d'un haut volant de dentelles . . . Fr. **14 50**

Rayon d'Ombrelles

En-cas noir, soie . . . . . Fr. **3 95**
En-cas couleur, soie, toutes les teintes Fr. **3 95**
En-cas aiguille, en soie, haute nouveauté . . . . . Fr. **4 50**
En-cas aiguille taffetas, haute nouveauté . . . . . Fr, **7 95**
Ombrelles nouvelles, monture aiguille . . . . . Fr. **6 —**
En-cas aiguille brochés, soie noire, Fr. **10 —**

Grand choix de **Parapluies.**

Exceptionnellement **Parapluies** aiguille à. Fr.

Rayon de Lingerie

Parures cols et manchettes, garnis valenciennes . . . . . Fr. **— 90**
Parures cols avec bande pour le corsage, garnis valenciennes Fr. **2 —**
Parures col et manchettes garnis broderie . . . . . Fr. **2 50**
Colliers en soie, avec revers, garnis valenciennes . . . . . Fr. **2 25**
Cols avec empiècement en très belle guipure . . . . . Fr. **7 50**

Rayon de Gants

Gants fil d'Ecosse, longueur 4 boutons à . . . . . Fr. **— 30**
Gants fil d'Ecosse, longueur 4 boutons, avec piqûre brodés, à. . . Fr. **— 65**
Gants fil d'Ecosse, imit. peau de Suède, longueur 6 et 4 boutons . . Fr. **1 —**
Gants soie, très belle qualité, longueur 6 boutons . . . . . Fr. **2 —**
Gants nouveauté, paille blanc avec piqûres noires, longueur 6, 8, 10, 12 boutons,
Gants haute nouveauté, très longs, avec manchettes à jours.

Rayon de Cravates

Régates soie, à . . . . . Fr. **— 50**
Nœuds soie, pour cols rabattus . Fr. **— 20**
Régates soie, très belle qualité, façon nouvelle . . . . . Fr. **— 85**
Nœuds avec tour de cou, en soie, nuances claires . . . . Fr. **— 95**
Régates faille noire, très belle qualité . . . . . Fr. **1 25**

Rayon de Bas, fine Bonneterie

Bas noirs pour enfants, en très bonne qualité, depuis la paire . . . Fr. **— 40**
Bas noirs pour dames en fil d'Ecosse, coton, la paire . . . . . Fr. **— 65**
Bas noirs pour dames, en laine très fine, pour l'été . . . . . Fr. **1 85**
Bas fantaisie avec baguettes brodés Fr. **2 —**
Chaussettes pour hommes tous les prix depuis la paire. Fr. **— 40**
Camisoles pour dames, en coton rose, bleu pâle écru.
Camisoles maille Richelieu, haute nouveauté.

Rayon de Tricot (d'après le système Jäger)

Chemises pour hommes en tricot mixte Fr. **2 60**
Chemises pour hommes en tricot très belle qualité . . . . Fr. **6 —**
Chemises pour vélocemens . . . Fr. **3 25**
Camisoles pour hommes en tricot Fr. **3 60**
Camisoles pour hommes très belle qualité . . . . . Fr. **3 60**

MAGASIN

On demande à reprendre la suite d'un magasin, commerce propre, installation moderne, situation rue Léopold-Robert, reprise cinq à dix mille francs, payement comptant. — Adresser les offres par écrit à M. Amez Droz-Kunz, rue du Parc 62. 9129-3

Boulangerie

A remettre pour St-Georges 1897, une **boulangerie-pâtisserie**, située rue Léopold-Robert. 9167-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A louer

de suite ou pour époque à convenir :

Ronde 3. Un 1er étage, 4 chambres, un cabinet indépendant et dépendances.
Grenier 33. Un premier étage, 3 chambres, un cabinet indépendant et dépendances.
Balance 10a. Un petit magasin avec une chambre, une cuisine et dépendances.
Balance 10b. Un beau logement, 2me étage, 2 chambres, 1 cabinet et dépendances 7894-8
Manège 17, 19, 21. Trois logements de 2 et 3 chambres et dépendances.

S'adresser les *mercredi et samedi* **après midi**, à M. J. Boch-Gobat, rue de la Balance 10 au **1er étage, à droite.**

A LOUER

rue Léopold Robert 64 :

Un **MAGASIN** avec logement; 6854-19*
S'adresser même maison, au 1er étage.

Crédit Mutuel Ouvrier

Rue de la Serre 16

A louer de suite et pr St Martin 1896

LOGEMENT de 4 chambres, 1er étage, Grenier 26.
LOGEMENT de 3 chambres, 1er étage, Serre 8. 6612-14*

A louer

au centre du village et des affaires **deux chambres** indépendantes pouvant être utilisées pour bureaux. H 1833 c 8792-2
S'adresser en l'Etude de MM. **G. Leuba**, avocat, et **Ch.-E. Gallandre**, notaire, rue du Parc 50, la Chaux-de-Fonds.

Thés des Indes, Ceylon Pekœ, Darjeeling Pekœ, Souchon, garantis pures et sans mélange, sont en vente au magasin de mercerie et papeterie rue Léopold Robert **72.**
Se recommande, **Mlle Schœn.**

Samedi : Tripes

Exposition Nationale Suisse Genève

HOTEL du CHEVAL BLANC

R. BIEDERMANN

25, rue Coutance 25 (près la Gare)

Genève

Dîners à toute heure.

Hôtel installé pour Sociétés. LITS depuis 1 fr.

— **PRIX MODÉRÉS** — 5567-3

Mercredi : Tripes

SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE

pour **l'assurance** du **mobilier**

SIÈGE A BERNE

Agent pour le District de La Chaux-de-Fonds : **ALBERT DUCOMMUN, rue de la Promenade 3**

Cette Société ne fait payer de contribution que sur la base la plus minime de 50 ct. pour mille francs, avec une légère augmentation en ce qui concerne l'horlogerie.

Comme elle est mutuelle, elle n'a pas d'actionnaires. Ses bénéfices restent la propriété de ses assurés et forment à ce jour un fonds de réserve d'environ fr. 4,000,000, destinés à parer à l'éventualité de grands sinistres, en évitant ainsi la perception de contributions supplémentaires.

L'année d'assurance commençant au 1er Juillet, l'Agent prie toutes les personnes non encore assurées et qui voudraient l'être, à bien vouloir réclamer, à son Bureau, les formulaires nécessaires. Cette invitation s'adresse également à tous les assurés, qui auraient des modifications à apporter à leurs Polices.

L'Agent rappelle, en outre, aux assurés qui ont changé de domicile, sans lui en donner avis, qu'ils s'exposent à perdre tous droits à uue indemnité en cas d'incendie.

On peut s'adresser également à MM **H. HOFFMANN, rue de la Serre 73,** et **A. MONNIER, rue de la Demoiselle 84.** (H 1744-c) 8460-12

BEL APPARTEMENT

A remettre de suite ou plus tard, un joli logement de 3 pièces, alcôve et cuisine avec balcon, à un second étage. Prix avantageux. — S'adr. rue Léopold Robert 82, au 2me étage, à gauche, ou à P.-E. Gentil, gérant, Parc 83. 3744-65

La COLLE liquide Le Page sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. **Très résistante.** — Se vend **60 centimes** le flacon, avec le pinceau.
A LA PAPETERIE A. COURVOISIER, **Place du Marché.**

Buffet de la Gare du Grenier P. S. C.

Dès aujourd'hui,

Bière renommée

de la
Brasserie HAUERT Frères, à SAINT-IMIER

Pour emporter : La bouteille, **25 c.** Le litre, **35 c.** 8190
On porte à domicile.

L'essence 9174-1

MAGGI

en flacons est excellente pour rendre instantanément exquis et réconfortant tout potage faible. En vente chez M. **Ch.-François Redard**, rue du Parc 11.

Spécialement recommandé : le BEC MAGGI, très économique et pratique pour l'emploi de l'essence Maggi en flacons.

Vient de paraître

à la

Librairie-Papeterie A. Courvoisier

LA CHAUX-DE-FONDS

La terre helvétique. Hymne suisse, primé au Concours musical de l'Exposition nationale suisse Genève 1896.— 1 fr.
Les prisonniers politiques en Russie, par Alf. Testuz. — 3 fr. 50.
Genf und Umgebung. — 1 fr. 50.
Genève et ses environs. — 1 fr. 50.
Fleurs des Alpes, par le Dr C. Schröter. — 6 fr.
Premières poésies pour l'enfance, par Henri Cuetet. — 1 fr.
Nouvelles fantaisistes, par Albert de Luserna. — 4 fr.
Europe, par W. Rosier. — 3 fr. 75.
Les souffrances de l'Arménie, par G. Godet. — 50 c.
Cantate de l'inauguration de l'Exposition, poème de J. Cougnard, musique de Otto Barblan. — 3 fr.
Hypnotisme, télépathie et spiritisme, par le Docteur Bonjour. — 60 c.
Guide pour la Poste. — 20 c.
L'abeille et la ruche, par L.-L. Langstroth et Dadant. — Relié, 7 fr. 50.
Guide bleu à Genève et à l'Exposition. — 1 fr.
Pasteurs et prédicateurs à l'Eglise genevoise, par A. Guillot. — 2 fr. 50.
Jura-Simplon-Railways. — 50 ct.
Recueil de monographies pédagogiques. — 7 fr. 50.
Moscou en flammes, scène de l'année terrible. — 3 fr. 50.
Le petit Allemand, premières leçons d'allemand, par A. Reitzel. — 60 ct
Géométrie élémentaire, par A. Gilléron. — 1 fr. 50.

Envoi au dehors contre remboursement ou mandat postal.

Bibliothèque circulante C. Luthy

Place Neuve 2 (vis-à-vis des Six-Pompes).
Livres français et allemands.
On envoie au dehors. Tarif postal spécial. Emballage pratique.
Envoi franco du Catalogue en communication. 563-7

Avis aux parents !

Une famille honorable de Thoune accepterait en chambre et pension des **jeunes filles** ou **garçons** qui voudraient apprendre l'allemand en suivant les bonnes écoles de la ville. Vie de famille et soins affectueux. Prix **55 fr.** par mois.
Références : M. Gerwer, pasteur, à Thoune, et pour la Chaux-de-Fonds, M. A. Kocher, Magasins de l'Ancre. 8498

Maison à vendre

à La Chaux-de-Fonds

A vendre de gré à gré, une **belle maison d'habitation, située au centre des affaires,** renfermant trois appartements, caves voûtées et **deux magasins avec devantures** pouvant au besoin être réunis pour former un vaste local. Revenu assuré ; prix avantageux. Bonne occasion pour négociants désirant acquérir un immeuble,
Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de MM. **Henri VUILLE** et **Charles-Oscar DUBOIS,** gérants, rue St-Pierre 10. 7727

Mobilier à vendre

Mobilier, provenant d'un hôtel, à vendre de gré à gré, soit : un bon piano, 6 tables, vins en bouteilles, un grand potager, du linge. 8471

Bureau RUEGGER, Léop. Robert 6

HORAIRES

Il reste encore un certain nombre d'horaires de poche de l'IMPARTIAL

à 10 centimes.

Papeterie A. COURVOISIER

LA CHAUX-DE-FONDS.

FRANÇAIS

Jeune homme (Suisse allemand) cherche des leçons de français et conversation chez une honorable Demoiselle.
Offres avec prix, sous **H. C.**, case postale **809.** 8882

Aux grandes familles !

Le soussigné avise l'honorable public qu'il continue à tenir son débit de pain.

Pain blanc, Pain noir

Prix raisonnable.

Se recommande, **Arnold BUHLER,**
8678 **Rue de la Serre 90.**

A la même adresse, à vendre faute d'emploi, un bon CHEVAL.

RELIURE Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.
E. KAHLERT, relieur, **r. de la Cure 3.**
16994-24

Une fille de toute moralité demande une place pour aider au ménage et faire quelques commissions. A défaut pour faire des ménages. — S'adresser rue de la Cure 7, au rez-de-chaussée, à droite. 9138-3

Une jeune fille cherche une place pour *aider au ménage*, garder des enfants. Petit gage. — S'adresser à Mme Pfund, rue du Temple-Allemand n° 109. 9144-3

Jeune fille. Une jeune fille de 19 ans, forte et robuste sachant faire tous les travaux d'un ménage cherche *place pour le 22 courant, si possible où* elle aurait l'occasion d'apprendre le français et pas auprès de petits enfants. — S'adresser rue du Parc 28, au 2me étage. 9169-3

Commis. Un jeune homme actif, de bonne conduite, ayant une belle écriture et connaissant l'établissage à fond, ainsi que divers travaux de bureau, cherche place de suite dans un bon comptoir. — Adresser les offres chez M. H. Ducommun, rue de la Chapelle 5. 9009-2

Guillocheur. Un guillocheur sur or, régulier au travail, demande une place. 8985-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. Un bon démonteur et remonteur demande à entrer en relations avec un bon comptoir de la localité qui pourrait l'occcuper à domicile. Bon travail assuré. — Ecrire sous chiffres **B. A. 9035,** au bureau de l'Impartial. 9035-2

Une Demoiselle de toute confiance, ayant déjà quelques connaissances dans le commerce, demande de suite une place de Demoiselle de magasin. Elle désirerait être logée et nourrie.
S'adr. chez M. Alfred Dumont-Jeanneret, rue Daniel JeanRichard 12, **Locle.** 9029 2

Une jeune femme robuste se recommande pour des journées, laver, écurer, cirer des parquets ou laver du linge à la maison. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 21A, au troisième étage. 9010-2

Une jeune fille de 20 ans, de toute moralité, sachant faire tous les travaux d'un ménage, cherche une place de suite dans une bonne famille.
S'adresser à Mme Biolley, rue de la Boucherie 18. 9012-2

Apprentie. *On demande une place pour* une jeune fille de 15 ans, chez une bonne **tailleuse** ayant la spécialité des habits de garçons. — S'adresser à M. Paul Ducommun, rue de la Paix 77. 9038-2

Trois filles travailleuses et fidèles, de*mandent à se placer pour* faire le ménage. Entrée de suite. 9040-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une personne se recommande pour laver et repasser du linge.
S'adresser rue du Collège 10, au 2me étage, à gauche. 9015-2

Commis. Un jeune homme de 24 ans, ayant fait un bon apprentissage de commerce et connaissant à fond la tenue des livres, cherche place pour se perfectionner dans la langue française. Exigences modestes. Certificats à disposition. — S'adresser rue de la Demoiselle 3, au 1er étage. 8911-1

Une demoiselle cherche une place dans un magasin de la localité ou à défaut entrerait chez une couturière. 8919-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Horloger. **On demande un bon horloger comme acheveur et sachant aussi bien démonter et remonter. Preuves de moralité et capacités exigées. — S'adresser sous chiffres A. G. 9133, au bureau de l'IMPARTIAS.** 9133-3

Un mécanicien habile, de même que des **alibreurs de finissages** sont demandés dans une fabrique d'ébauches. — Adresser les offres par écrit sous chiffres **X. Y. Z. 9117** au bureau de l'Impartial. 9117-3

Ouvriers monteurs de boîtes. **On demande dans une fabrique de boîtes d'or, des ouvriers tourneurs à la machine.**
Offres Case postale 1157, La Chaux-de-Fonds. 9143-3

Mécaniciens. On demande des ouvriers mécaniciens. Entrée de suite. — S'adresser à M. Tell BOREL, mécanicien, à **Couvet.** 9113-3

Remonteur. On demande pour entrer de suite un remonteur capable et sérieux pour remonter des petites pièces cylindre. 9127-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. On demande nn remonteur pour grandes pièces cylindre. — S'adresser à M. Paul Marchand, Sonvillier. 9116-3

Pierriste. On cherche un bon ouvrier pierriste. — S'adr. à M. Gottfried Karlen, à **Boveresse.** 9151-3

Polisseuses **et finisseuses.** — On demande des polisseuses et finisseuses de boîtes argent. Elles seraient engagées au mois ou aux pièces. Ouvrage assuré. 9140-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Emboîtages. On offre quelques cartons d'emboîtages à faire à la maison. 9160-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveurs. On demande de suite deux graveurs, dont un sachant champlever. Moralité exigée. — S'adresser rue de Bel-Air 8A. 9172-3

Remonteur. On demande de suite un bon remonteur pour petites pièces, ainsi qu'un **jeune homme** un peu au courant du repassage, pour faire divers travaux. — S'adresser Horlogerie, rue de la Demoiselle 144, au rez-de-chaussée. 9148-3

Aux pierristes ! On donnerait des grandissages et tournages rubis et grenats à faire à domicile. — S'adresser à Mme Vuille-Porret, rue de la Paix 73. 9137-3

Assujettie. Une bonne assujettie **couturière** pourrait entrer de suite chez Mlle Kocher, rue du Doubs 63, au 2me étage. 9126-3

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière **polisseuse de boîtes or** pour faire des heures. Bon gage et place assurée si la personne convient. — S'adresser rue de la Demoiselle N° 102, au 2me étage, à gauche. 9125-3

Dégrossisseur. On demande de suite un aide-dégrossisseur, connaissant la partie. Inutile de se présenter sans preuves de moralité. 9146-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

☛ On demande 2 **MUSICIENS** pour **Dimanche 28 Juin** (St-Jean), au **Chalet de Chasseral.**
S'ad. au bureau de l'Impartial. 9134-3

Servante connaissant les travaux d'un ménage soigné est demandée chez Mme Marc, rue du Parc 44, au 3me étage. 9115-3

Servante. On demande de suite une fille robuste, sachant cuisiner et connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adresser à la Boucherie Jean Funck, rue Léopold-Robert 8. 9139-3

Commissionnaire. On demande une fille honnête pour faire les commissions. — S'adresser au Posage de verres de montres, rue Léopold-Robert 40. 9145-3

Fille. On demande une fille bien recommandée pouvant diriger seule un ménage sans enfant.
S'adresser rue du Parc 29, au rez-de-chaussée, à droite. 9166-3

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme sérieux, fort et actif pour aider à **dégrossir.** Rétribution immédiate. 9128-3
S'adresser au bureau de l'Impartial

Servante. On demande pour la fin de ce mois une domestique, sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage. Bon gage. — S'adresser rue du Parc 24, au rez-de-chaussée. 9170-3

☛ On demande de suite une jeune fille ou un jeune garçon fréquentant les classes d'apprentis. — S'adresser rue du Parc 17, au 1er étage. 9173-3

Emailleurs. On demande de suite deux bons émailleurs ainsi qu'un bon LIMEUR. Ouvrage à l'année. — S'adresser chez M. Vollichard, **Bienne.** 8984-5

Emboîteur. On demande un bon ouvrier emboîteur de toute moralité.
S'adresser chez M. M. Alfred Perret-Ruedin, rue du Soleil 5. 9005-2

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes argent ou assujettie; plus une **polisseuse.** Ouvrage suivi. — S'adresser chez M. Aug. Schaad, rue des Fleurs. 9006-2

Emailleur. On demande de suite un bon émailleur pouvant au besoin s'occuper de la direction des émaux, ainsi qu'un bon **dégrossisseur.** — S'adresser chez M. Henri Mathey, fabricant de cadrans, **Madretsch,** près Bienne. 9013-2

Adoucisseuse. On demande de suite une bonne adoucisseuse au lapidaire. — S'adresser à M. Nestor Stoquet, nickeleur, à **Tramelan.** 9026-2

Guillocheur. On demande un bon guillocheur sérieux. Entrée de suite. Travail assuré.
S'adresser chez M. V. Bœhnlen-Kücher, décorateur, **Noirmont.** 9023-2

Emboîteur. On demande un bon ouvrier emboîteur (5 fr. par jour). A défaut un **assujetti.** 8998-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. Une polisseuse de fonds argent peut entrer de suite dans un atelier de la localité. 9041-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. Un dispositeur capable et sérieux trouverait place stable dans un atelier de la localité. — S'adresser sous initiales **B. S. 9039,** au Bureau de l'Impartial. 9039-2

Emailleur et peintres. Un bon ouvrier émailleur sachant faire les cadrans *flinqués argent* sous fondants, ainsi que 2 peintres en Romaines et une ASSUJETTIE sont demandés de suite. 8989-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Aux remonteurs ! On donnerait des remontages en grandes pièces cyl., à faire à domicile. — S'ad. rue du Parc 69, au 2me etage. 8991-2

Bonne. On demande de suite une jeune fille recommandée comme bonne d'enfants. — S'adr. chez Mme Schlesinger, rue Léopold-Robert 56, au 2me étage. 9022-2

Apprenti. MM. PERRET & Cie, banquiers, à la Chaux-de-Fonds, demandent un apprenti ayant reçu une bonne instruction. 8992-2

Apprentie. On demande de suite une jeune fille comme apprentie **lingère,** nourrie et logée chez ses patrons.
S'adresser chez Mme Nobs-Gerber, à **Renan.** 9004-2

Jeunes filles. *On demande plusieurs* jeunes filles, libérées des écoles, pour travailler à une partie de l'horlogerie ; rétribution immédiate. 9017-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande de suite une femme d'un certain âge pour *s'aider aux travaux d'un petit ménage où* elle serait entièrement. — S'adresser Joux-Perret 5, près des Abattoirs. 9008-2

Emailleur. On demande de suite un bon ouvrier émailleur. — S'adr. à M. Ulysse Meyrat, **Villers-le-Lac.** 8914-1

Remonteur. Dans un comptoir, on demande un bon remonteur pour petites pièces ancre. 8926-1
S'adresser au bureau de l'Impartial

Polisseuse. On demande une bonne ouvrière polisseuse de cuvettes métal. — S'adresser chez M. A. Dubois, graveur, rue du Four 4. 8924-1

Pivoteur. Dans un comptoir, on demande un bon pivoteur et un **acheveur** *pour petites pièces ancre;* on sortirait des échappements même genre.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 8927-1

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie **peintre** en cadrans. — S'adresser rue de la Demoiselle 25, au rez-de-chaussée, à gauche. 8902-1

30 francs de gages à une servante capable de bien faire un ménage soigné. — S'adresser pour renseignements au magasin « A l'Alsacienne », rue de la Balance 2. 8901-1

Domestique. On demande de suite un domestique actif, intelligent et sachant bien soigner chevaux et voitures. 8988-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande dans un petit ménage de 2 personnes, une servante sachant bien cuire. 8915-1
S'adresser au bureau de l'Impartial

Appartement. A louer de suite ou pour St-Martin, un appartement de 4 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, remis entièrement à neuf. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 8. 8860-5

Appartement. A louer à des conditions très avantageuses, un appartement de trois pièces, cuisine et toutes les dépendances, situé rue de la Serre. —
S'adresser rue Léopold-Robert 35, au 1er étage. 9163-3

Chambre. A louer de suite, à une personne de toute moralité, une grande et belle chambre indépendante, à deux fenêtres. — S'adresser rue Jaquet Droz 45, au rez de chaussée. 9158-3

Chambre. A remettre une belle chambre à un monsieur de toute moralité, ne travaillant pas à la maison. — S'adresser rue du Parc 74, au 3me étage. 9122-3

Chambre. On offre à dame âgée seule, *une très belle chambre contre* entretien d'un petit appartement. Sérieuses références exigées. — Adresser les offres, sous chiffre **A. C. 9164,** au Bureau de l'Impartial. 9164-3

Chambre. A louer une chambre bien meublée, située rue Léopold-Robert. A la même adresse, on offre la **couche** à deux dames de toute moralité.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 9149-3

Logement. A louer pour cause de décès et pour le 11 Novembre 1896, dans une maison d'ordre, un beau logement de 5 pièces, dont 2 à 2 fenêtres, 2 cabinets, et une de 4 fenêtres, pouvant servir comme atelier, corridor, cuisine et grandes dépendances, dont 2 chambres-hautes ; le tout exposé au soleil. Prix 825 fr. — S'adresser à M. Mamie, rue de l'Industrie 13. 8993-2*

Progrès 7. A louer de suite comme magasin, local, entrepôt, etc., avec petit appartement. — S'adresser à M. F.-A. Delachaux, notaire, rue du Nord 69. 8945-2*

Boulangerie. A remettre de suite ou pour époque à convenir, une boulangerie. — L'agencement est à vendre. 9037-2
S'adresser au Bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une chambre indépendante et meublée à des personnes d'ordre. — S'adresser rue du Puits 8, au 3me étage, à gauche.
A la même adresse, à vendre une chaise de piano et des outils d'horloger. 9007-2

Chambre. A louer une chambre meublée, à un Monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 71, au rez-de-chaussée. 9014-2
A la même adresse, une **poussette** forme calèche est à vendre à bas prix.

Chambre. A louer une chambre non meublée. Prix **8 fr.** par mois.
S'adresser rue de la Ronde 35. 9025-2

Logement. **A louer pour St-Martin, à des personnes de toute moralité, un petit logement de trois pièces exposé au soleil, avec toutes les dépendances. Portion de jardin. — S'adresser à M. Jules Perret-Michelin, aux Eplatures.** 7234-16*

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée. 9016-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jolis appartements **modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou plus tard. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135.** 8360-14*

Appartement. **A louer, rue du Grenier 1, pour St-Martin 1896, un appartement de 5 pièces (dont une complètement indépendante), cuisine et dépendances. Prix 600 fr. plus l'eau. Le locataire est seul dans la maison.**
S'adresser au Grand Bazar du Panier-Fleuri. 7348-15*

Appartement. A louer de suite ou pour St-Martin, à des personnes d'ordre, un appartement au rez-de-chaussée, composé de 3 pièces, avec corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 7, au 2me étage. 6983-18*

Appartement. A louer de suite ou pour époque à convenir, un appartement à la Capitaine, soleil levant, jardin. Prix **380 fr.** l'an, eau comprise. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 8023-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à 2 fenêtres et exposée au soleil, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue D. JeanRichard 30, au pignon. 8907-1

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée ou non, avec petite chambre-haute à côté, à des personnes de toute moralité. — S'adresser chez Mme Baumann, rue de la Paix 15, au 4me étage. 8910-1

Appartement. A louer de suite ou pour époque à convenir, un bel appartement, rue Léopold-Robert 7. Prix **650 fr.** l'an. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 8024-1

Appartement. A louer pour le 1er Juillet, un appartement de 2 pièces avec **magasin** ou **atelier** suivant convenance, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Fritz Debrot, rue de l'Industrie 16. 8561-1

Chambre. A louer, a un Monsieur d'ordre, pour le courant de Juin, une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue du Parc 80, au 1er étage, à gauche. 8903-1

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adresser à M. Victor Walzer, rue des Terreaux 18. 8916-1

Chambre. A louer une belle chambre remise à neuf, indépendante et non meublée. — S'adresser rue de la Promenade 12, au rez-de chaussée. 8899-1

Chambre. A louer, près de la Poste, une belle chambre meublée, exposée au soleil, à un Monsieur de moralité et travaillant dehors. 8918-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer de suite une chambre avec part à la cuisine (10 fr. par mois). Un **logement** de 3 chambres 27 fr. par mois). — S'adresser à Mme Taillard, rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 8922-1

Tours à guillocher circulaire et ligne-droite, à louer. — S'adresser de midi et demie à 1 heure et demie, rue de la Serre 59, au 2me étage. 9021-2

On demande à louer de suite un petit **LOGEMENT** de deux chambres et cuisine, si possible dans le quartier de l'Abeille. — S'adresser rue du Progrès 103 A, chez M. F. Aeschlimann, doreur. 9171-3

☛ **Chambre.** Un Monsieur tranquille et solvable demande à louer une chambre meublée, situé à proximité de la Place du Marché.
S'adresser rue du Parc 8, au rez-de-chaussée, à gauche. 9157-3

On demande à louer pour St-Georges 1897, un **appartement** de 4 à 5 pièces, dans le voisinage de la Poste à l'Hôtel Central. 8825-5
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Des personnes de toute moralité demandent à louer pr St-Martin 1896, dans une maison d'ordre, un **APPARTEMENT** de 3 pièces, corridor, alcôve et dépendances. — Adresser les offres avec prix, sous **F. F.,** Poste restante. 8928-1

Une dame demande à louer une CHAMBRE non meublée. — S'adr. aux initiales **M. J. 8913,** au bureau de l'Impartial. 8913-1

On demande à louer **pour St-Georges 1897, dans une maison d'ordre, un LOGEMENT moderne de 2 ou 3 petites chambres, cuisine, corridor et dépendances, bien exposé au soleil et au 1er ou au 2me étage, à proximité de la Place de l'Ouest. — Adresser les offres sous G. A. 8562, au bureau de l'IMPARTIAL.** 8562-1

On demande à louer pour la saison d'été, **un bon PIANO.** 9147-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter d'occasion, **2 lits** et un bon **matelas.** — S'adresser à l'Hôtel du Ssleil. 9165-3

☛ **On achèterait de rencontre un établi portatif en bois dur, bien conservé. — S'adresser à M. A. JUILLERAT, rue de la Promenade 19.** 9042-2

On demande à acheter un lot de **cartons** vides d'établissage. — S'adresser rue Léopold-Robert 57, au 1er étage. 9119-3

A vendre *pour cause de départ, un* **potager à gaz,** à trois feux, très peu usagé. — S'adresser rue Jaquet-Droz 25, au 2me étage. 9150-3

A vendre à de bonnes conditions un petit **lit d'enfant** bien conservé. — S'adresser rue de la Serre 47, au 3me étage. 9118-3

Bicyclette. A vendre à un prix exceptionnel, une excellente machine, caoutchoucs creux, presque neuve.
S'adresser chez M. Dubois, rue de la Paix 60. 9152-3

A vendre un petit banc de charpentier, plusieurs établis avec tiroirs et une bassine pour douche.
S'adresser rue Jaquet-Droz 45, au rez-de-chaussée. 9159-3

A vendre trois paillasses à ressorts avec matelats et trois-coins en bon état. 9156-3
S'adresser au Bureau de l'Impartial.

A vendre pour **130 fr.,** une jolie **bicyclette,** caoutchoucs creux, marque anglaise, très bien conservée.
S'adresser rue de Serre 75, au sous sol. 9155-3

A vendre. On offre à vendre un **canapé** en bon état. 9168-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre 4 lapidaires, 2 avec établis et volants, plus 2 tours à polir les boîtes. — S'adresser à M. Ch. Kohler, Lapidaire, rue Jean-Jacques Rousseau 8, **Genève.** 8904-4

A vendre pour **10 fr.,** une **poussette** à deux places, usagée mais en très bon état. — S'adresser rue du Parc 85, au rez de-chaussée, à gauche. 9027-2

A vendre une chienne et des jeunes **chiens danois** de belle race.
S'adresser au Bureau de l'Impartial. 9018-2

A vendre un buffet à 2 portes. — S'ad. chez M. William, peintre, rue Fritz-Courvoisier 11, au 1er étage. 8920-2

A vendre *faute de place, un buffet* à 12 fr., un lit sommier à 35 fr., un bureau à fronton, neuf, des belles chaises cannées à bas prix, un lavabo, ainsi qu'un potager. — S'adresser à l'Epicerie rue du Marché 1. 8558-1

Perdu Mercredi 10 Juin, un remontoir pour dame, avec chaîne, le tout en argent; la cuvette gravée intérieurement: « Souvenir, Emma Gerscht ». Cette montre a été égarée soit de Vieux-Châtel à la Gare de Neuchâtel, soit de la Gare à Corcelles ou dans le train pour La Chaux-de Fonds, partant de Neuchâtel à 8 h. 23 du soir. — Prière de la rapporter, contre récompense, au Bureau de l'Impartial. 9153-3

Perdu Dimanche 7 courant, à la sortie de l'Oratoire à 11 heures, un mouchoir de poche en fil avec initiales **H. L.** — La rapporter, contre récompense, rue de la Promenade 11, au 2me étage. 9066-2

Perdu dimanche dans la pâture de chez Studler au dessus de Bel-Air un **couteau de poche.** — Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 9098-2

Perdu *Dimanche, à la Tourne, une petite* CROIX en or 14 karats, portant 4 lettres frappées dessus — Prière de la rapporter au bureau de l'Impartial. 8999-1

Perdu un **médaillon** avec une croix, depuis la Gare au champ de fête des Remonteurs, Joux-Derrière. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue de Bel-Air 28D, 3me étage. 9019-1

☛ Les personnes qui auraient pris soin d'un **carnet** d'ouvrier écrit en italien, ainsi que d'une grosse **clef,** perdus aux environs de la rue du Doubs, sont priées de rapporter ces objets, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 8990-1

Madame veuve Mougin née Elisia Cuenin, ainsi que son fils Henri, les familles Mougin, Cuenin, Verguin et Gigandet ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, frère, oncle et cousin

Monsieur Joseph MOUGIN

que Dieu a rappelé à Lui Lundi, à 11½ h. du matin, âgé de 65 ans, après une courte mais bien pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 16 Juin 1896.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Jeudi 18** courant, à 1 heure après-midi.
Domicile mortuaire, Rue de la Ronde 45.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9099-1

Comme un cerf altéré brame après le courant des eaux, ainsi soupire mon âme après toi, ô Dieu. Ps. 42, v. 2.

Monsieur Ami Huguenin, Monsieur et Madame Louis Huguenin-Robert et leurs *enfants, Monsieur et Madame* Eugène Grobéty-Huguenin et leurs enfants, ainsi que les familles Huguenin, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère et parente

Madame Marie HUGUENIN née Robert

que *Dieu a rappelée à Lui mercredi,* à 9 h. du matin, dans sa 65me année, après une longue et pénible maladie.
Les Bressels, le 17 Juin 1886.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu aux EPLATURES, **Vendredi 19** courant, à 1 h. après midi.
Domicile mortuaire ; Les Bressels.
Départ à midi et quart.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9175-2

Place du Gaz

Cirque Métropole

— TOUS LES SOIRS —
dès 8 ½ heures,

Grande REPRÉSENTATION
variée

Mercredis et Dimanches
à 3 h. après midi,

Grande Matinée enfantine

Spectacle aussi important que celui du soir

PRIX DES PLACES
Stalles 2.50. Premières 1.50, Secondes 75 c.
Les enfants paieront demi-place. 8345-*14

Ecole professionnelle

Par suite de la démission honorable de la titulaire, le Comité met au concours pour le 1er Septembre, la place de **professeur de Broderie et de Raccommodage.**

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 5 Juillet, chez Mme Anna Ducommun-Robert, rue du Grenier 20, qui donnera les renseignements. 9135-3

AVIS

J'ai l'avantage d'informer Messieurs les fabricants d'horlogerie, fabriques d'ébauches, que je viens de m'établir à **Couvet** comme **mécanicien.**

Je puis entreprendre la fabrication de toutes sortes de machines pour manufactures d'horlogerie, monteurs de boîtes, fabricants de boîtes à musique, etc. Spécialité d'outils en fonte de fer et acier. — Exécution de machines d'après dessins.

Par un travail soigné et consciencieux, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Tell BOREL,
9112-2 mécanicien, à COUVET

Enchères publiques

Il sera vendu aux Enchères publiques à la **Halle, Place Jaquet-Droz, le Lundi 22 Juin 1896, dès 10 heures du matin :**

Six tabourets, du matériel de café, une planche à bouteilles, des liqueurs, eau de cerises, Bitter et Marc, ainsi que des fûts et bonbonnes vides. (H-1903 C)

9161-3 **Office des faillites.**

Fournitures d'Horlogerie

Achat au comptant de lots avantageux de fournitures d'horlogerie. — S'adresser chaque jour de 8 à 9 heures du matin, Chambre n° **25, Hôtel de la Fleur-de-Lys.** 9131-3

Exposition de Genève

M. U. HENRIOD, mécanicien-chef des Turbines du Champ-du-Moulin, fait savoir à ses nombreux amis et connaissances et au public en général qu'ils trouveront un excellent accueil chez son fils au

Restaurant des Marins
QUAI DES EAUX-VIVES 28, **Genève.**

Vue splendide sur le Port. Restauration et Fritures de poissons à toute heure. Arrivage tous les matins. Cuisine française. **Spécialité de Vins de Neuchâtel.** Vins fins etrangers et Consommations de premier choix. — Se recommande aux amis,
7291-3 U. HENRIOD.

EMPRUNT

On cherche à emprunter la somme de **2000** à **3000 fr.** contre garantie hypothécaire sur un immeuble, situé à La Chaux-de-Fonds. — S'adr. sous **R. K. 5.** Poste restante. 9011-2

Pour jeune fille

Dans un beau village, tout près de Zurich, au bord du lac, on prendrait en pension une jeune fille qui désirerait apprendre la langue allemande. Vie de famille. — S'adresser à M. G. Weilenmann-Steiger, **Bendlikon** (Zurich). 9130-3

MODES

Chapeaux garnis pour dames et fillettes.
Grand choix de Formes en paille.
Rubans, Fleurs, Dentelles, Velours, Voilettes, Plumes, etc., etc. 8599-8
Toujours un très grand choix,
Marchandises de bonne qualité.
Prix avantageux.
Liquidation à grand rabais de tous les chapeaux pour hommes et garçons.

Grand Bazar du
Panier Fleuri

Ecole de Commerce

de la Chaux-de-Fonds.
Etablissement officiel subventionné par la Confédération.

Les inscriptions pour 1896-1897 sont reçues à la Direction, de 10 h. à midi, jusqu'au 27 juin et les 10 et 11 septembre.
Pendant les vacances chez M. le président du Contrôle. 8790-26

Un commerçant disposant de quelques capitaux, cherche à les placer dans une entreprise où il pourrait être employé aux écritures.
Ecrire, aux initiales **B. Y. 8170,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 8170-2

Instruments d'occasion

A vendre 2 **clarinettes** en UT, 1 dite en SI B, 1 **Piccolo** d'orchestre, 1 **violon,** 2 **Altos-violons,** 2 **Contrebasses** à quatre cordes, 1 **Manopan** (musique à manivelle avec 18 cartons), 1 **Mandoline** avec étui. — S'adresser à M. Ch. Zellweger, rue de l'Hôtel-de-Ville 33. 9121-3

Aux parents !

On cherche à placer en pension, dans une bonne famille à La Chaux-de-Fonds, un jeune garçon de 15 ans, connaissant un peu le français, pour fréquenter les écoles de la localité. 9024-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Le Drame de la Passion
à Selzach (près Soleure)
1896

JOURS DES REPRÉSENTATIONS : 14, 21, 28 Juin ; 5, 19, 26 Juillet ; 2, 9, 15, 23, 30 Août ; 6 Septembre.
Les représentations commencent à 11 heures précises du matin et durent jusqu'à 5 heures du soir avec une interruption à midi. — Billets, Logis, etc., peuvent être commandés à l'avance au Comité de la Passion. (T-321-L) 8577-24

J. GAEHLER

Articles pour Enfants

Capotes
Capelines
Chapeaux

ROBES de CACHEMIRE
ROBES de MOUSSELINE
ROBES de ZÉPHIRS
ROBES brodées
pour Dames et Enfants.

6959-18*

Cols
Dentelles
Broderies
Rubans
Voillettes
Mouchoirs
Gants
Bas, Chaussettes
Tabliers
Jupons
Rideaux

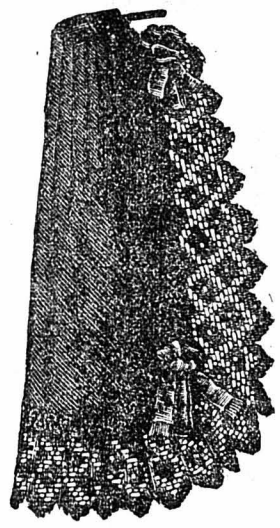

Chemises pour Touristes

Sous-Vêtements

10 PLACE NEUVE 10

A LA PENSÉE
3, RUE DE LA BALANCE, 3

L'Assortiment pour la Saison d'Eté est au complet !

BAS noirs, grand teint, pour dames, 40 ct.
BAS noirs, à côtes, grand teint, pour enfants, à 45 ct.
GANTS, fil d'Ecosse, à 30 ct.
TABLIERS fantaisie, à 45 ct. 9072-16
CACHE-CORSETS, à 40 ct.
JUPONS blancs, brodés, à fr. 2.15.
BLOUSES cretonne, forme nouv., à fr. 2.95.
BAVETTES, à 10 ct.
GANTS de peau, 3 bout., pression, à fr. 2.50.
TABLIERS de ménage, à fr. 1.10.
JUPONS, tricot coton, fr. 1.40.
JUPONS d'étoffe à volant, à fr. 4.90.
BRASSIÈRES coton, à 55 ct.
COUVERTURES de poussettes dans tous les prix.
RÉGATES, à 60 ct. — BRETELLES, à 50 ct.
CHAUSSETTES 30 ct.

CORSETS FRANÇAIS, modèles exclusifs, depuis fr. 2.60. — DENTELLES en tous genres. — GARNITURES pour Robes. — BOUTONS. — RUBANS. — JAIS et PAILLETTES. — COTONS à crocheter couleur, la pelote de 25 grammes, 20 ct. — COTONS SCHICKHARDT véritable noir diamant, à fr. 2 le paquet. — Assortiment complet de FOURNITURES pour tailleuses et tailleurs.

Téléphone. — Envois à choix

MARQUE CIGOGNE
Lait stérilisé
qui remplace le mieux et le plus économiquement le lait maternel.
8/10 lt. 20 ct., 6/10 30 ct. lt., 10/10 lt. 50 ct
Dépôts : J.-B. Stierlin, r. du Marché 2 ; A. Jaccard, r. de la Demoiselle 47

ED. MATTHEY
Chirurgien-Dentiste

diplômé des Facultés de Médecine de Zurich et de Philadelphie, ancien assistant du Docteur Paillasson, à Lyon, reçoit tous les jours de 9-12 et de 2-4 heures, sauf le dimanche, au domicile de feu M. Munsch-Perret, **rue Pourtalès 13, Neuchâtel.**
H-5847-N TÉLÉPHONE 8952-2

Enchères publiques

Vendredi 19 Juin 1896, dès 10 h. du matin, et dès 1 h. de l'après-midi, il sera vendu le solde d'un commerce d'épicerie et mercerie, ainsi qu'un camion à ressorts, 3 potagers, secrétaires, canapés, chiffonnières, buffets, lavabos, tables, fauteuils, chaises, glaces, lampes, régulateurs, une machine à coudre.
H 1901-C 9141-1

Lundi 22 Juin 1896, dès 1 ½ h. de l'après-midi, il sera vendu au domicile du citoyen GEORGES HUMBERT-DROZ, aux **Planchettes :**
Un traîneau et un char.
Les enchères auront lieu au comptant, conformément à la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.
La Chaux-de-Fonds, le 17 Juin 1896.
9142 H-1902-C **Office des Poursuites.**

MARIAGES

Alliance des Familles
LA CHAUX-DE-FONDS

Nous avisons le public que nous n'avons ni agent, ni correspondant, aucun intermédiaire ; et nous prions toutes les personnes qui n'auraient pas reçu de réponses de s'adresser directement au Bureau, qui se trouve **RUE DE LA DEMOISELLE 90,** au rez-de-chaussée. 8466-2
Mme la Gérante donnera tous les détails.

Montres

On demande à entrer en relations avec des fabriques d'horlogerie livrant des **Montres** et **Pendules** de tous genres.
S'adresser à M. J.-P. ÆBISCHER, **Vevey.** 8809 4*

Mouvements

Achat au comptant de tous genres de de Mouvements à clefs et remontoirs, avec et sans échappements.
S'adresser au comptoir, rue du Parc 67, au 3me étage, à gauche. 8245-1

Cycles premières marques anglaises et françaises : « Clément », « Acatènes », « Métropoles », « Jämes », « Reform ». — Catalogues gratis sur demande.

Ed. FAURE Fils
CORTAILLOD & NEUCHATEL

Atelier de mécanique, Réparations, Emaillages, Nickelages
Accessoires de choix.
S'adresser **rue de l'Hôtel-de-Ville 4,** La Chaux-de-Fonds. 9154-6

COMMERCE DE BIÈRE
J. Ledermann-Schnyder
61, rue de la Serre 61

BIÈRE

blonde et brune du **SALMENBRÆU,** à Rheinfelden, appréciée dans toute la Suisse pour sa qualité supérieure.
Excellente **Bière de la Brasserie de l'Aigle, à St-Imier.**
On livre à domicile. 6317-30

Affaire d'avenir

Pour cause de santé, une **épicerie, mercerie, vins** et **liqueurs,** est à remettre dans un des meilleurs emplacements à Genève. Peu de location et de reprise.
Même adresse, dans un excellent artère, joli commerce pour dames. Affaire lucrative. 8646-2
S'adresser sous initiales **A. B.,** magasin de bijouterie, rue Entrepôt 5, **Genève.**

J. GAEHLER
JUPONS
en tous genres
10 PLACE NEUVE 10

Horlogerie à vendre

Deux grosses de mouvements avec finissages 19 lig., avec boîtes métal et cadrans, sont à vendre. — S'adresser à **l'Office des Faillites.** (H-1904-C) 9162-3

UNE DEMOISELLE

établie à NEUCHATEL, cherche à réunir chez elle quelques dames désireuses d'avoir une vie simple et confortable. — S'adresser **Pension-Famille, rue Pourtalès 2, aux rez-de-chaussée et 1er étage.**
H-5491 N 8475-3

EMPRUNT

On demande à emprunter **500 fr.** contre bonne garantie, au 5%. — S'adr. **A. Z. 95,** Poste restante Chaux-de-Fonds. 9028-2

TRIPES
à emporter
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 7 heures. 8526-3

Confiture à 1 fr. 10 le kilo
Hôtel de Tempérance
rue D. JeanRichard 33.

Maux de Dents
Guérison instantanée par les
Gouttes Bénédictines du R.P. Gérôme
SALOMON WEILL, COIFFEUR
Rue Léopold-Robert 12, la Chaux-de-Fonds
Seul dépositaire principal
Parfumerie et Produits recommandés
9136-6

A LOUER

pour St-Martin 1896 un **APPARTEMENT** de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé rue de la Promenade 23 B. — S'adresser à M. Albert Sandoz, Promenade 1. 9123-3

BUREAU
Henri Vuille & Charles-Oscar DuBois
gérants, rue St-Pierre 10.

A louer pour St-Martin 1896
Serre 10. **Deux appartements** au 3me étage de 3 pièces chacun et le rez-de-chaussée côté bise, qui sera transformé en **magasin moderne avec devantures.** — Pour voir les plans et traiter, s'adr. au bureau susindiqué. 9120-10

A louer

pour St-Martin 1896 un **APPARTEMENT** de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé rue de la Demoiselle 13. — S'adresser à M. Albert Sandoz, Promenade 1. 9124-3

Bureau
Henri Vuille & Charles-Oscar DuBois
GÉRANTS
10, Rue St-Pierre 10.

A LOUER

A louer pour époque à convenir, dans une maison d'ordre, un APPARTEMENT de 3 pièces avec alcôve et dépendances. 8936-8

Pour de suite ou plus tard,
à louer **deux appartements** de deux pièces et dépendances. Prix, **25 fr.** par mois, eau comprise. 8937-11

Pour le 1er Juin ou plus tard :
Un magasin d'Epicerie bien situé, avec appartement de trois pièces et dépendances. Conditions avantageuses.

De suite :
Deux appartements de deux pièces, situés près de la Gare ; prix modérés.

Pour St-Martin 1896 :
Un 1er étage de trois pièces, cuisine et dépendances ; prix **480 fr. avec eau.**

A louer pour le **11 Novembre 1896,** un **café-restaurant,** situé près de l'Hôtel-de-Ville. 7621

J'offre aux vendeurs franco contre remboursement de 21 fr., 1200 cigares Yverdon, courts, bleu non plus ultra, 4/3 légers, courts et Flor fina. **NOTTER,** fab. **Yverdon.**
7053-8

Chapeaux-Modèles

Chapeaux garnis pour dames et fillettes, **depuis 95 ct.** au plus riche.
Capotes, haute nouveauté.
Chapeaux de paille, depuis 45 ct.
Fleurs, Rubans et Fournitures.
Ombrelles pr dames et fillettes.

Immense choix de A
Chapeaux pour garçons, depuis 80 ct.
Chapeaux pour Messieurs.
AU 2293-208
Bazar Neuchâtelois
Prix sans concurrence !